

L'essentiel de l'éco

Annexes

Juin 2026



Sommaire

- **Transformation écologique**
 - Définitions
 - Evolution de la température annuelle mondiale / Evolution de l’empreinte carbone en France
- **PIB et productivité**
 - Taux de croissance du PIB (France et UE) / Productivité du travail (France et Reste du monde)
 - Heures travaillées (France et Reste du monde) / Croissance de la productivité du travail (France et Reste du monde)
- **Comptes publics**
 - Solde public (France et UE) / Evolution du solde public par administrations (France)
 - Déficit et dette publics (France) / Evolution du déficit public (France et UE)
 - Evolution de la dette publique (France et UE) / Recettes fiscales de l’Etat / Dépenses de l’Etat par missions /
 - Recettes de la sécurité sociale / Taux de prélèvement fiscal par décile de niveau de vie
- **L’indice de développement humain (IDH)**
 - L’IDH dans quelques pays de l’UE et dans le reste du monde



Sommaire

■ Inflation

- Définitions / Evolution de l'inflation en moyenne annuelle (France)
- Evolution de l'IPCH et de l'inflation sous-jacente (France) / Inflation IPCH (France et Reste du monde) /
- Evolution de l'inflation en glissement annuel (France)
- Parts des différentes catégories de dépenses dans la consommation des ménages
- Inflation par catégories de produits (1) / Inflation par catégories de produits (2)

■ Emploi et chômage

- Population active
- Evolution du taux de chômage (France) / Taux de chômage (France et UE)
- Taux de chômage par âge et par sexe / Nombre de chômeurs et halo autour du chômage
- Taux d'emploi, d'activité et part de NEETs
- Données sur l'emploi des personnes en situation de handicap
- Définition des catégories de demandeurs d'emploi
- Nombre de demandeurs d'emploi
- Indemnisation des demandeurs d'emploi



Sommaire

▪ Salaires et niveaux de vie

- Précisions sur le SMIC / Part de travailleurs au SMIC par secteur d'activité
- Salaires nets mensuels par déciles, CSP et sexe (secteur privé) / Salaires nets mensuels dans la fonction publique / Evolution du pouvoir d'achat du salaire mensuel de base et du salaire médian
- Evolution du pouvoir d'achat du salaire dans la fonction publique / Niveau de vie moyen par décile
- Evolution du pouvoir d'achat du niveau de vie
- Taux de pauvreté (France) / Taux de pauvreté (France et UE) / RSA et prime d'activité

▪ Patrimoine

- Définitions / Distribution du patrimoine par déciles
- Composition du patrimoine par déciles / Montant du patrimoine selon la CSP
- Montant du patrimoine selon l'âge

▪ Résultats des entreprises

- Taux de marge des entreprises / Dividendes versés en France



Transformation écologique



Transformation écologique

L'UNSA partage le constat de l'urgence environnementale et de la nécessité d'agir en faveur de la transformation écologique, de la justice climatique et de la protection de la biodiversité. Ces enjeux concernent l'ensemble du monde du travail et de ses différents acteurs. L'UNSA les porte dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD) articulés autour de trois piliers essentiels et interdépendants : social, économique et environnemental.

Gaz à effet de serre (GES) : Les gaz à effet de serre contribuent à retenir la chaleur dans l'atmosphère, ce qui provoque le réchauffement climatique. Les principaux gaz à effet de serre incluent :

Le dioxyde de carbone (CO₂) : émis principalement par la combustion d'énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz naturel).

Le méthane (CH₄) : issu de l'agriculture (élevage), des décharges et de l'exploitation des énergies fossiles.

Le protoxyde d'azote (N₂O) : lié aux engrais azotés et à certains procédés industriels.

Les gaz fluorés : utilisés dans les systèmes de réfrigération et les procédés industriels.

Empreinte carbone : L'empreinte carbone mesure la quantité totale de gaz à effet de serre (exprimée en équivalent CO₂) émise directement ou indirectement par une activité, un individu, une organisation, un produit ou un service sur une période donnée.

Bande de réchauffement climatique: Le terme « bande de réchauffement climatique » fait généralement référence aux cartes ou visualisations graphiques qui permettent de visualiser clairement l'augmentation des températures due au changement climatique. Un exemple célèbre est la "**warming stripe**", créée par le climatologue Ed Hawkins, qui montre l'augmentation des températures année après année.

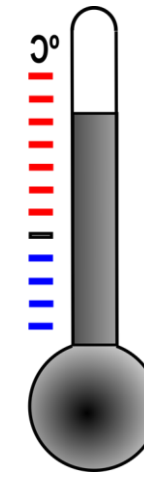
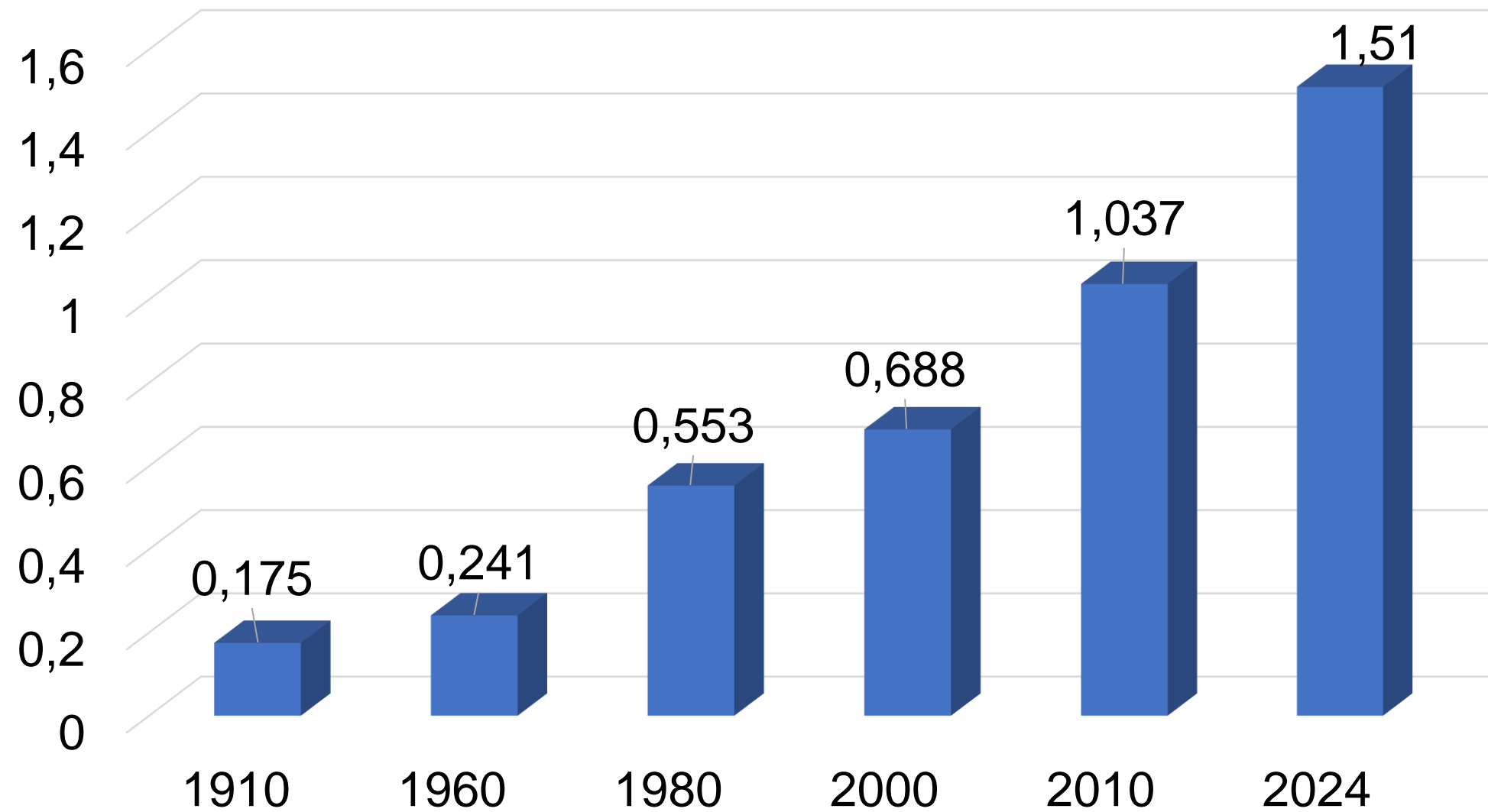
Jour du dépassement : Date à laquelle l'humanité a consommé l'ensemble des ressources que la Terre peut régénérer en une année. Autrement dit, à partir de cette date, nous vivons "à crédit" en puisant dans les réserves naturelles de la planète. Cette date est calculée chaque année par le Global Footprint Network.

COP : Pour **Conférence des parties** (« Conférence of the parties » en anglais). Il existe 3 COP différentes : biodiversité, lutte contre la désertification et changements climatiques. La COP climat désigne la réunion annuelle des pays signataires de la convention climat de l'ONU. Son objectif est de coordonner la réponse internationale à la crise climatique. La société civile (ONG, jeunesse, entreprises, scientifiques...) est également partie prenante des conférences. La COP climat 2025 (COP 30) a eu lieu à Belém au Brésil et la COP 31 aura lieu à Antalya en Turquie en 2026.



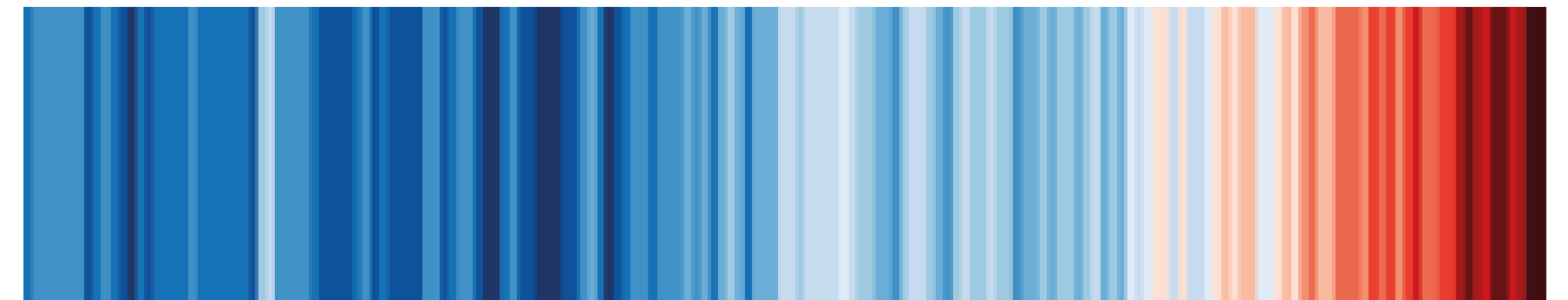
Transformation écologique

Evolution de la température annuelle mondiale (en °C, par rapport à la période 1850-1900)



Objectif de réchauffement climatique (COP 30) : **+ 1,5°C**
(par rapport à l'ère préindustrielle)

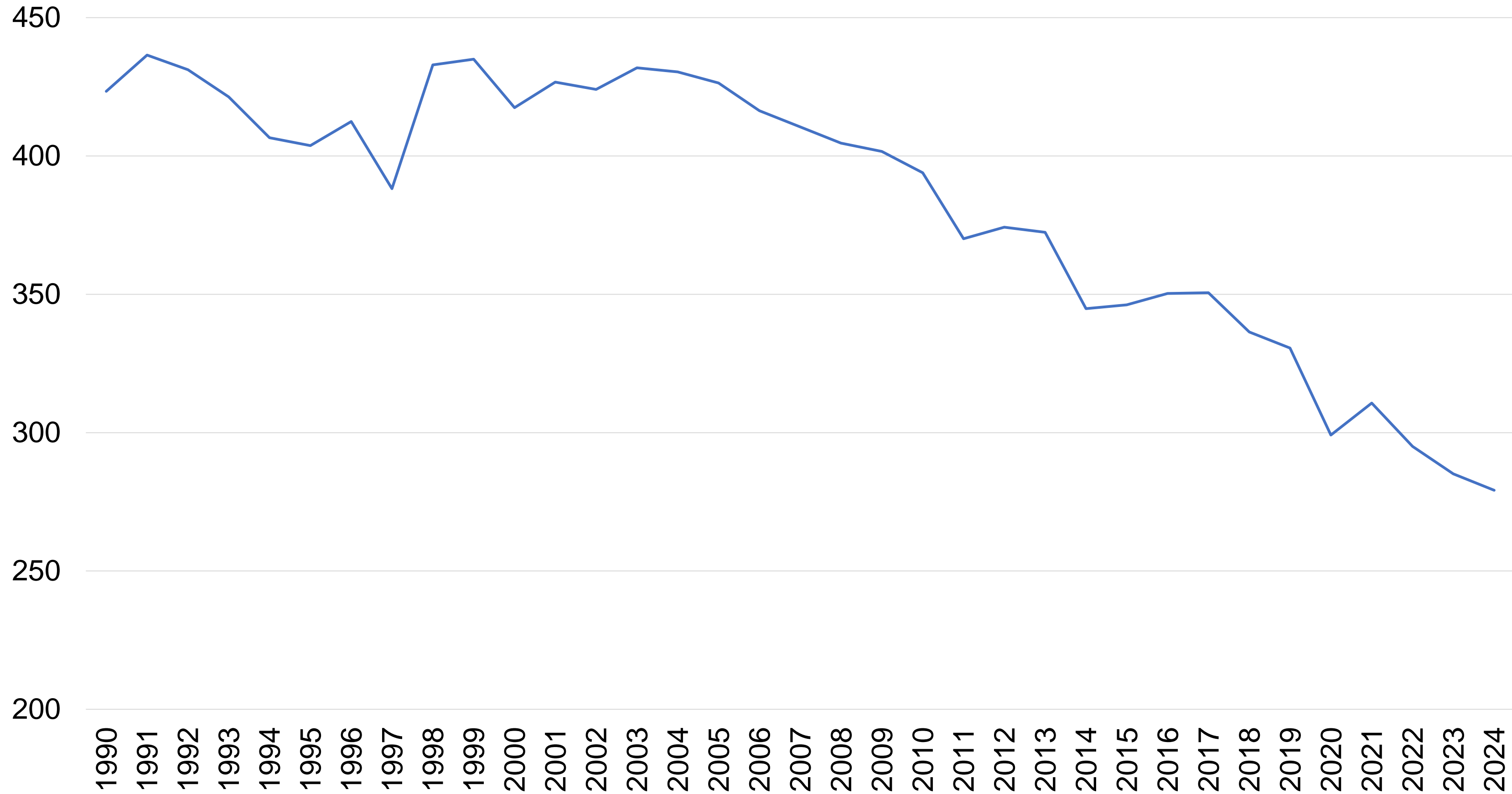
BANDE DE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE



Ed Hawkins, Bande de réchauffement climatique, Monde, 1850-2024.

Transformation écologique

Evolution de l'empreinte carbone en France (en Mt équivalent CO2)



Source : SDES, 2025

Note : Émissions intérieures (ménages et activités économiques), hors exportations

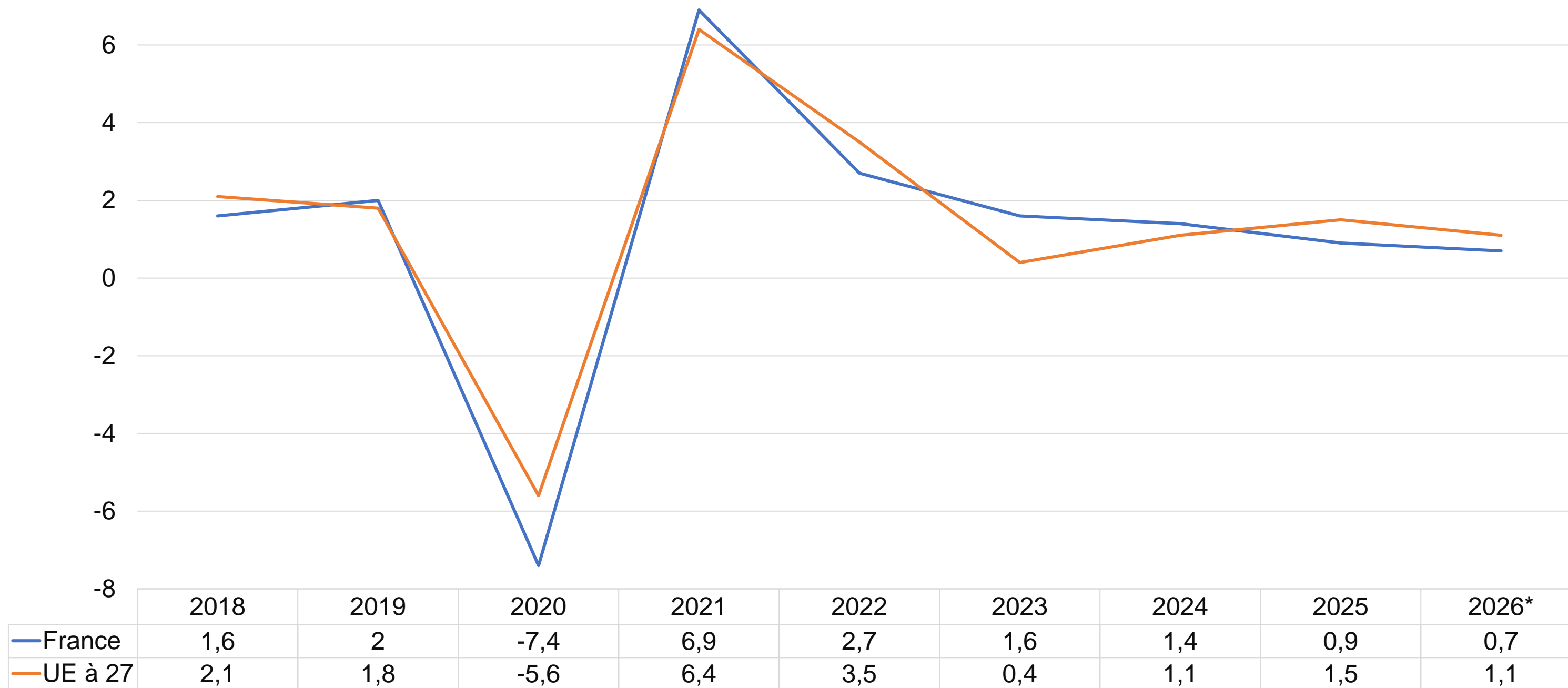


PIB et productivité



PIB et productivité

Taux de croissance du PIB (en volume, en %)



Le **Produit intérieur brut (PIB)** est un indicateur qui permet de mesurer la richesse créée par tous les agents économiques, privés et publics, sur un territoire national pendant une période donnée.

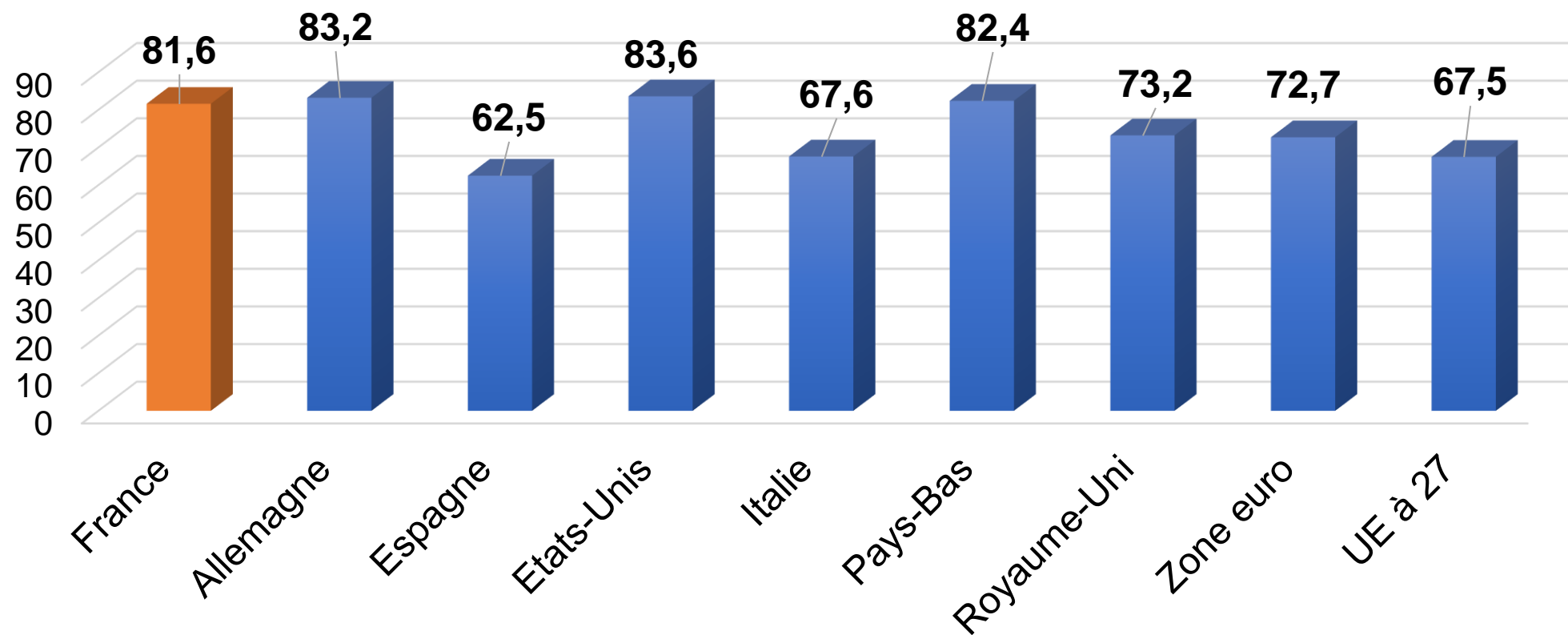
Sources : Commission européenne, INSEE, 2026

*Prévisions

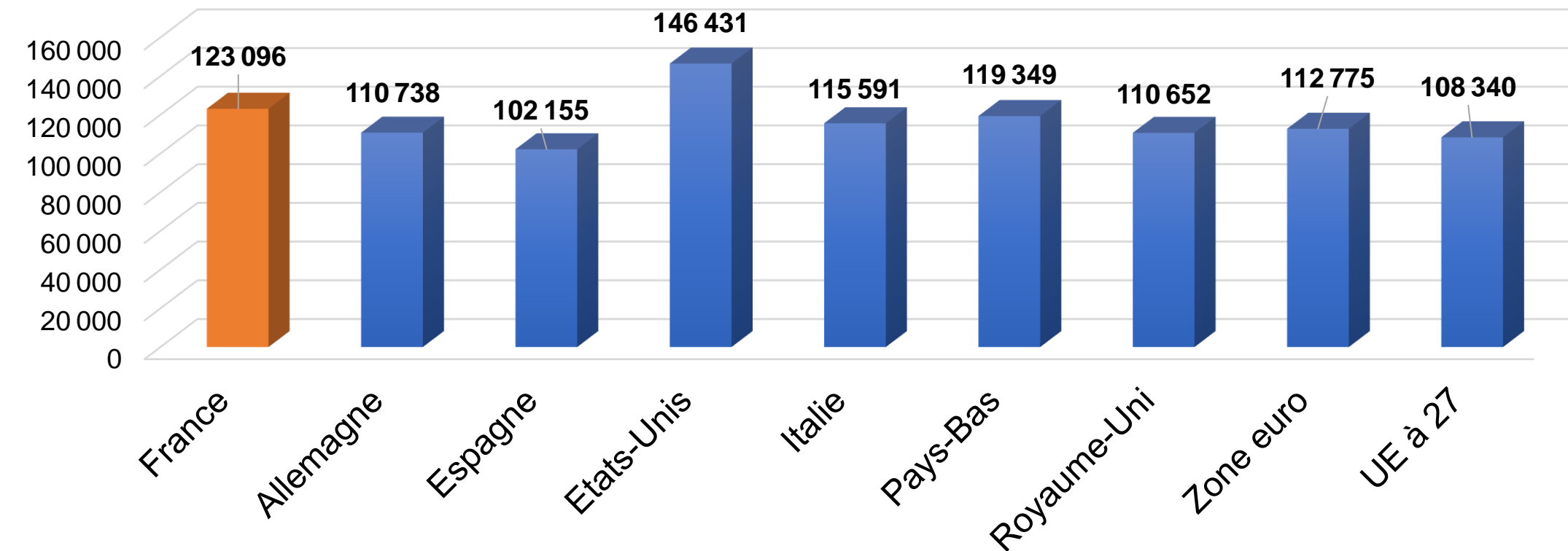


PIB et productivité

PIB par heure travaillée en 2024 (en USD constants* de 2020, en PPA**)



PIB par actif-ve occupé-e en 2024 (en USD constants de 2020, en PPA)



Source : OCDE, 2026
Note : 2023 pour les États-Unis

Le **PIB par heure travaillée** correspond à la **productivité horaire du travail**. Celle-ci correspond la quantité produite en une heure de travail (en moyenne).

Le **PIB par actif-ve occupé-e** correspond à la **productivité du travail par tête**, c'est à dire à la quantité produite par chaque personne en emploi (en moyenne).

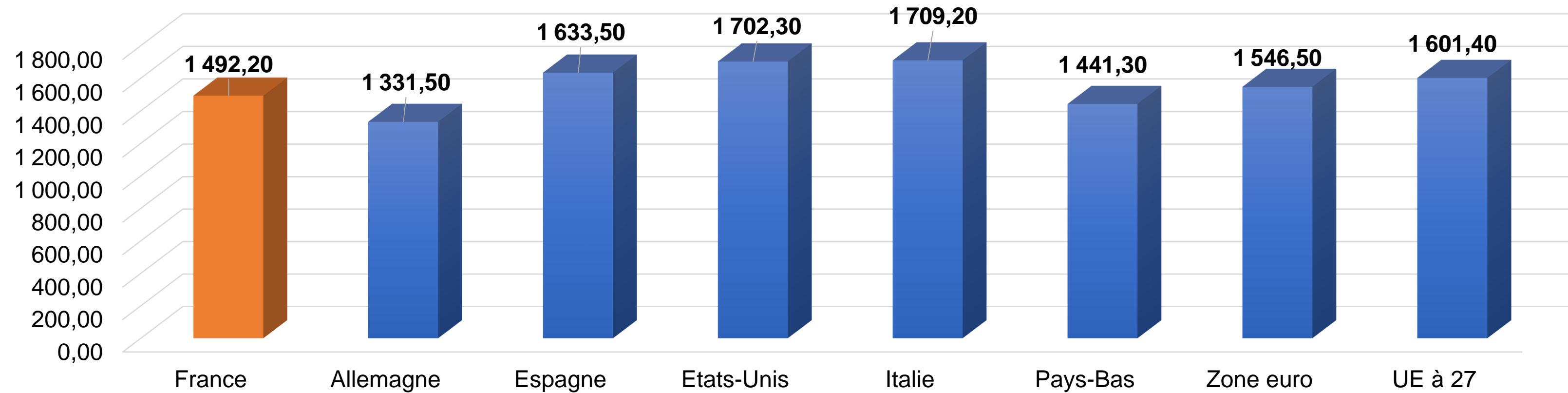
* En monnaie constante, c'est à dire corrigé des effets de l'inflation.

** Parité de pouvoir d'achat : Exprimer une monnaie en PPA signifie utiliser un taux de conversion qui permet de mesurer le pouvoir d'achat des différentes monnaies entre elles. Ici, cela signifie qu'1 dollar exprimé dans ce graphique permet d'acheter la même quantité de bien peu importe le pays.



PIB et productivité

Heures travaillées moyennes par actif-ve occupé-e en 2024

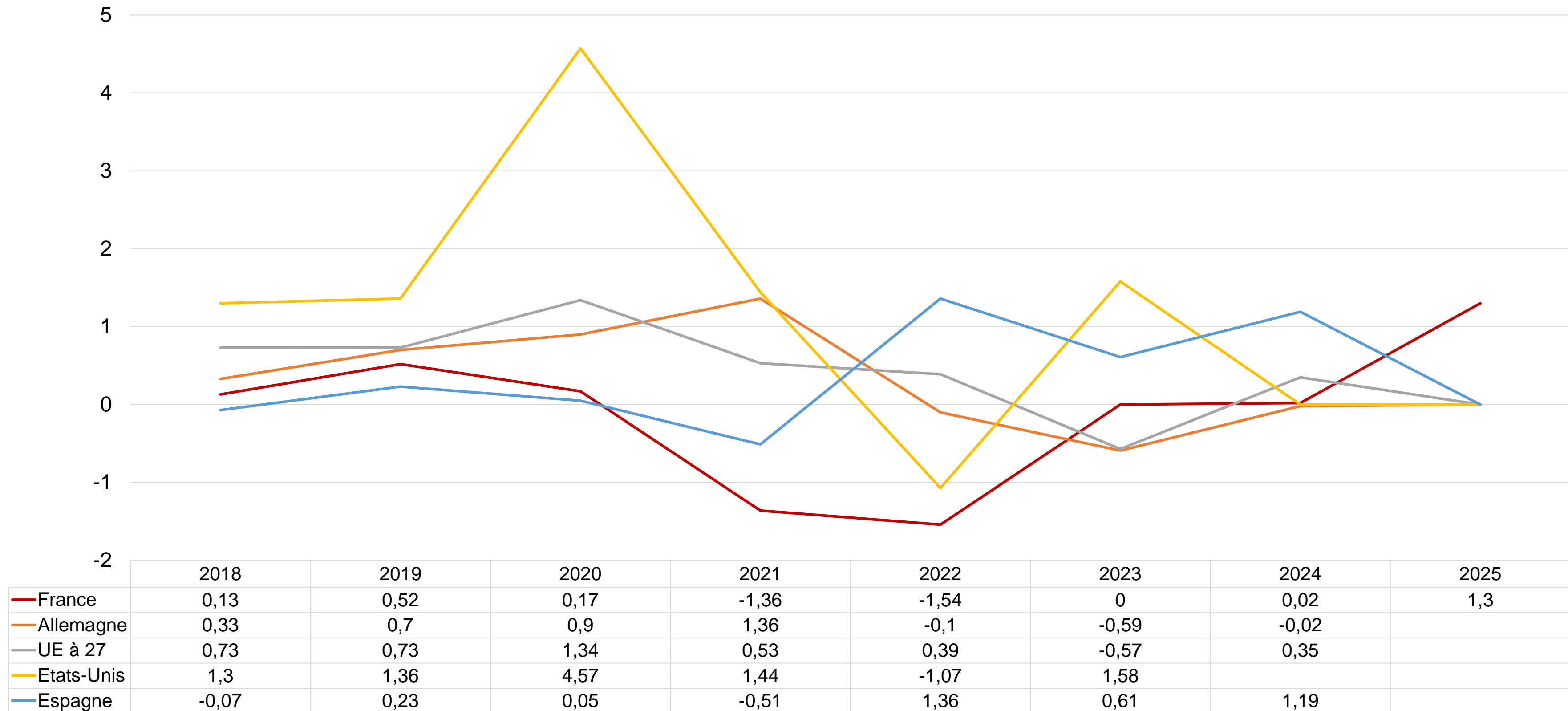


Source : OCDE, 2025



PIB et productivité

Taux de croissance de la productivité horaire du travail (en %, territoires choisis)



Source : OCDE, Banque de France 2026

— France — Allemagne — UE à 27 — Etats-Unis — Espagne



Comptes publics



Comptes publics

Solde public : Différences entre les recettes et les dépenses publiques. Pour son calcul, sont prises en compte les dépenses et recettes de l'État, des administrations publiques locales (APUL), des administrations de sécurité sociale (ASSO) et des organismes divers d'administration centrale (ODAC). Il est exprimé généralement en pourcentage du PIB.

Attention, il ne doit pas être confondu avec le solde budgétaire, qui correspond à la différence entre les recettes et les dépenses de l'État.

Dettes publiques : Elle correspond à l'ensemble des engagements financiers pris sous forme d'emprunt par l'État, les APUL, les ASSO et les ODAC.

État des finances publiques en France en 2025

Recettes des administrations publiques	1 561,6 Mds d'€
Dépenses des administrations publiques	1 714,1 Mds d'€
Solde public	- 5,1 % du PIB

Source: INSEE, 2026

État des finances publiques de l'Union européenne en 2025

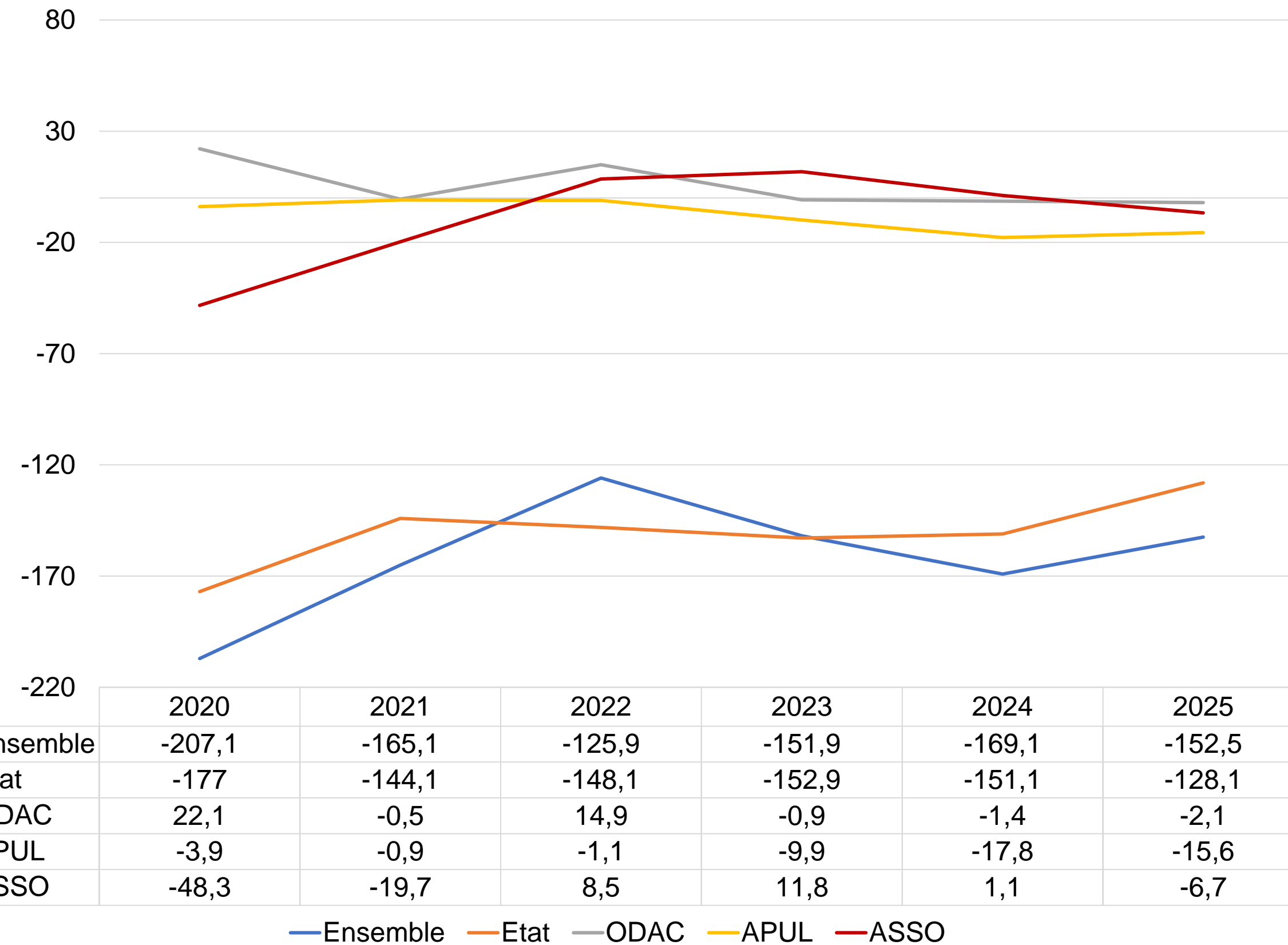
Solde public	- 3,1 % du PIB
Dettes publiques	82,8 % du PIB

Source : Commission européenne, 2026



Comptes publics

Solde des administrations publiques (en milliards d'euros)



Sources: PLF 2026, INSEE, 2026

* Prévisions

Solde des administrations publiques (en % du PIB)

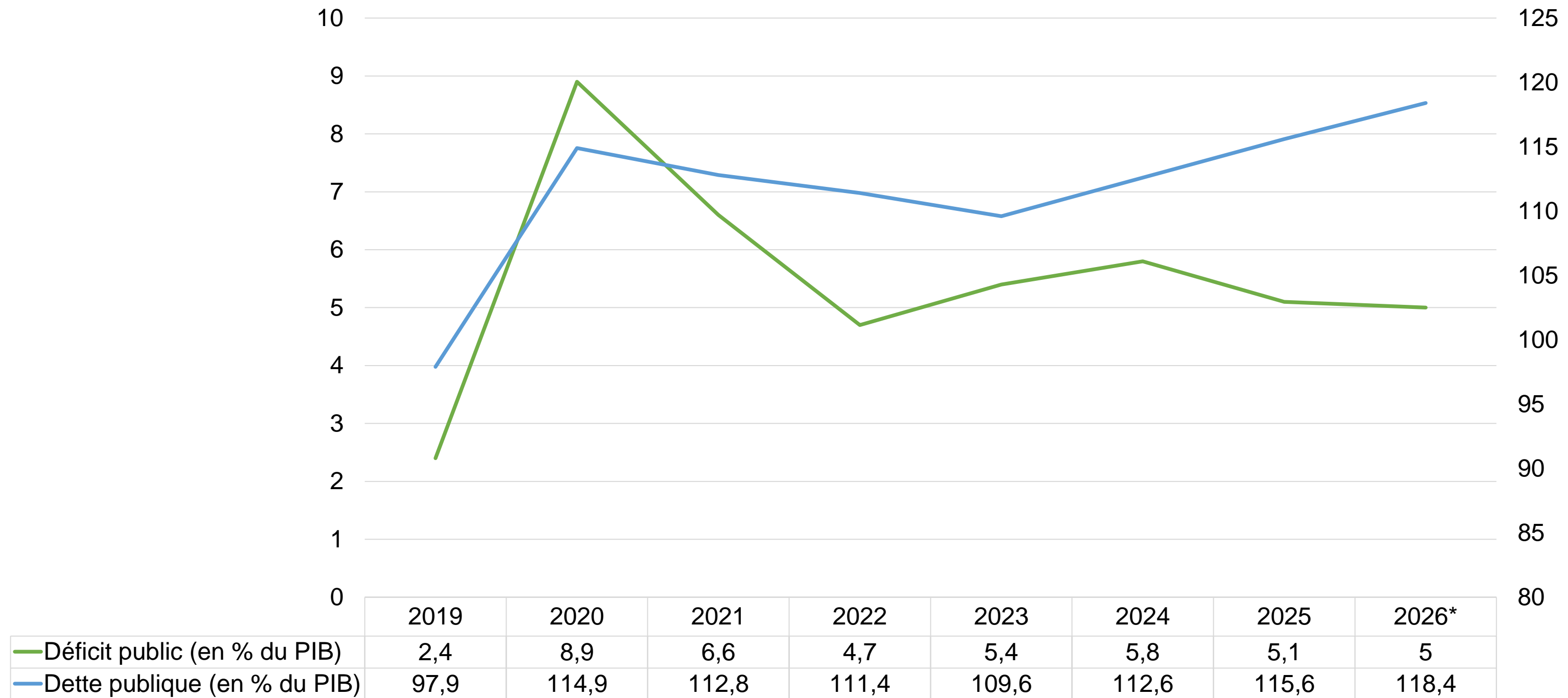
	2023	2024	2025	2026*
Administrations publiques centrales	- 5,4	-5,1	- 4,3	- 4,7 (ODAC inclus)
ODAC	0,0	0,0	-0,1	
APUL	- 0,4	- 0,6	- 0,5	- 0,4
ASSO	0,4	0,0	- 0,2	0,1
Ensemble	- 5,4	- 5,8	- 5,1	- 5,0

APUL : administrations publiques locales
 ASSO : administrations de sécurité sociale
 ODAC : organismes divers d'administration centrale



Comptes publics

Evolution du déficit public et de la dette publique (France)



Sources : PLF 2026, INSEE, 2026

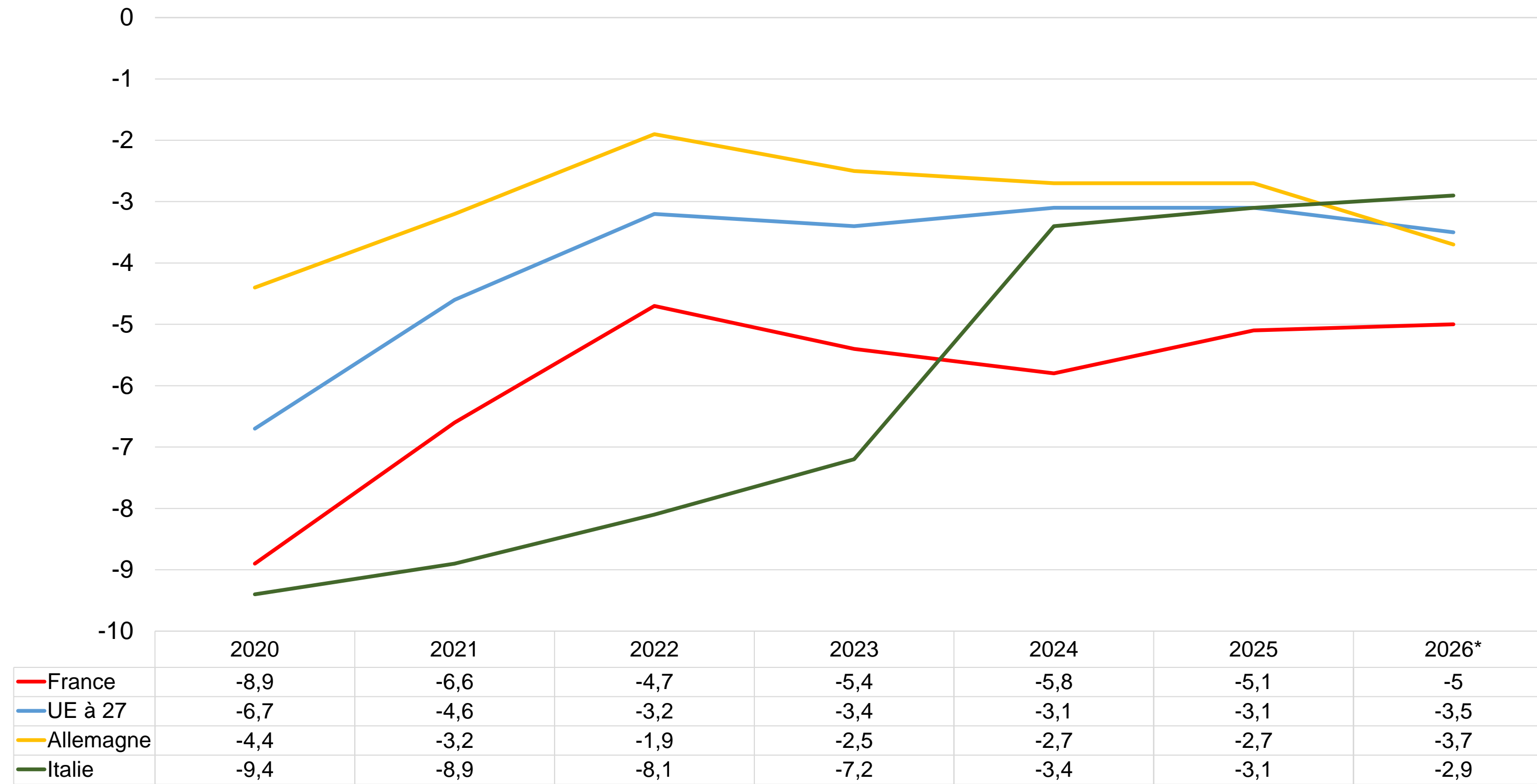
*Prévisions

Précisions : Déficit public, échelle de gauche / Dette publique, échelle de droite



Comptes publics

Evolution du solde public (en % du PIB, territoires choisis)



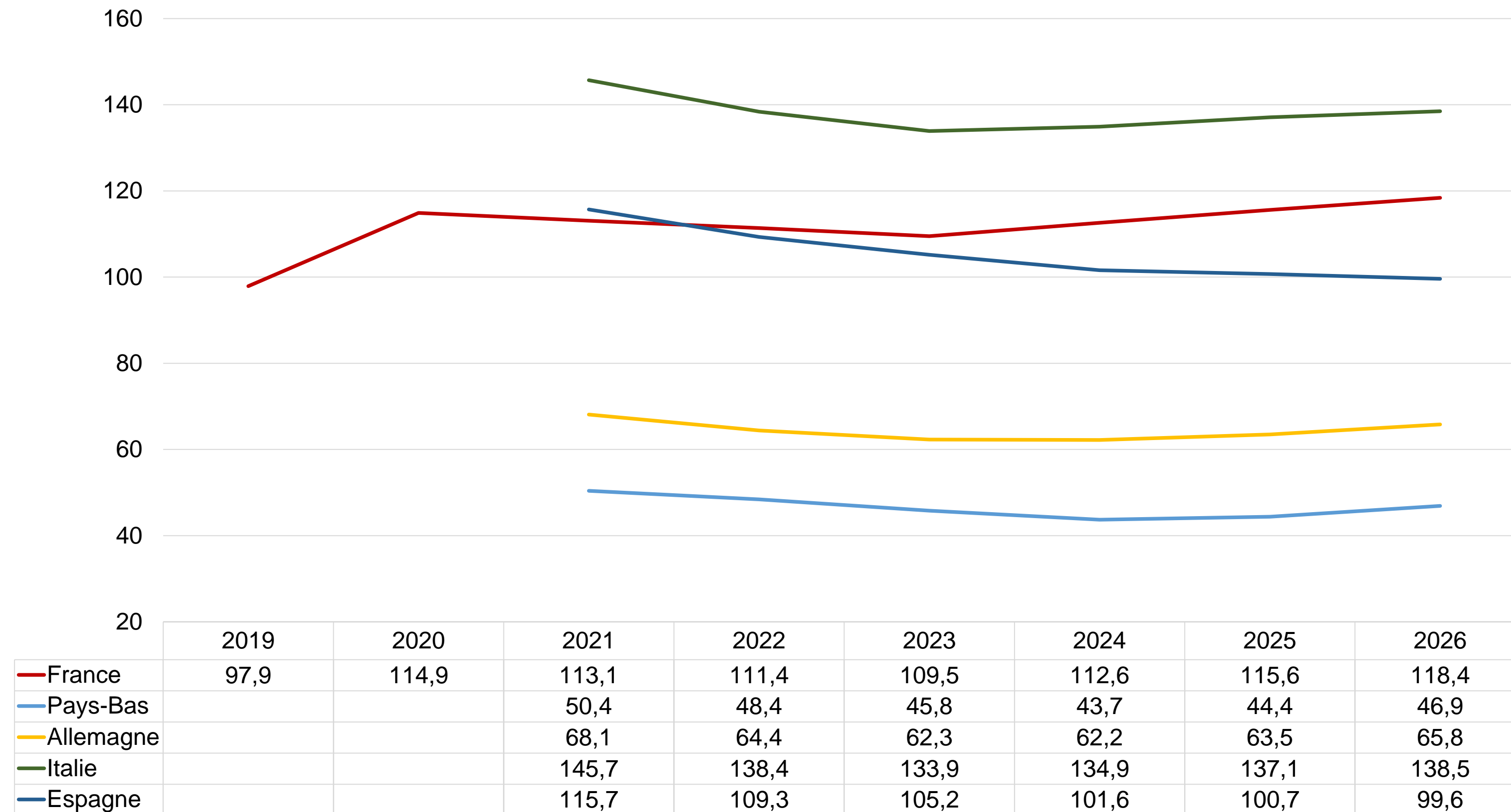
Sources : Commission européenne, PLF 2026, INSEE, 2026

*Prévisions



Comptes publics

Evolution de la dette publique (en % du PIB, pays choisis)



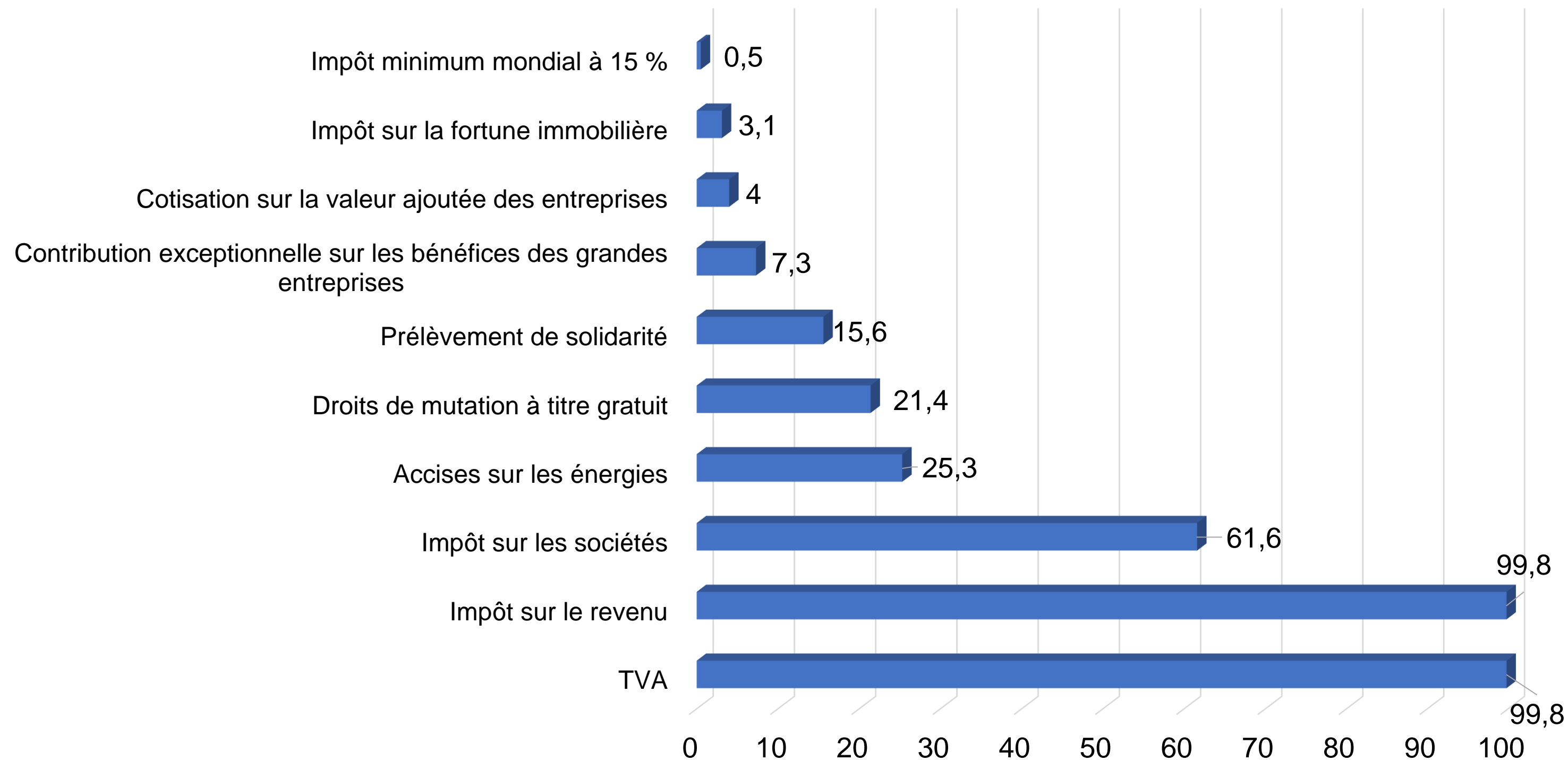
Sources : Commission européenne, PLF 2026, INSEE, 2026

*Prévisions



Comptes publics

Principales recettes fiscales de l'Etat en 2026 (Prévisions, nettes des remboursements et dégrèvements, en milliards d'euros)



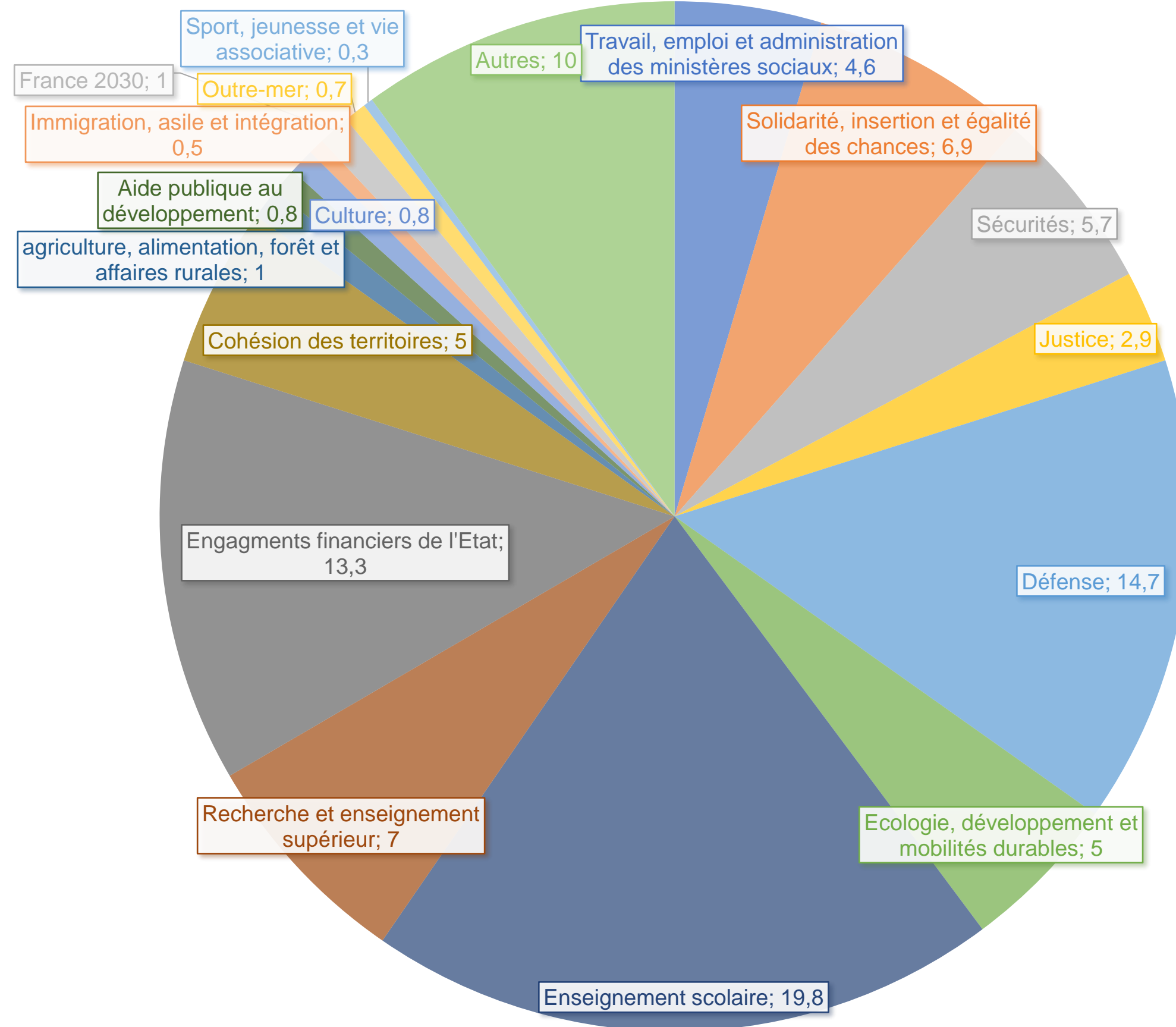
Plus de 90% des recettes de l'État sont des recettes fiscales. Les recettes non fiscales sont composées notamment des dividendes des entreprises dont l'État est actionnaire, des amendes (par exemple radars routiers)...

Source : PLF 2026, 2026

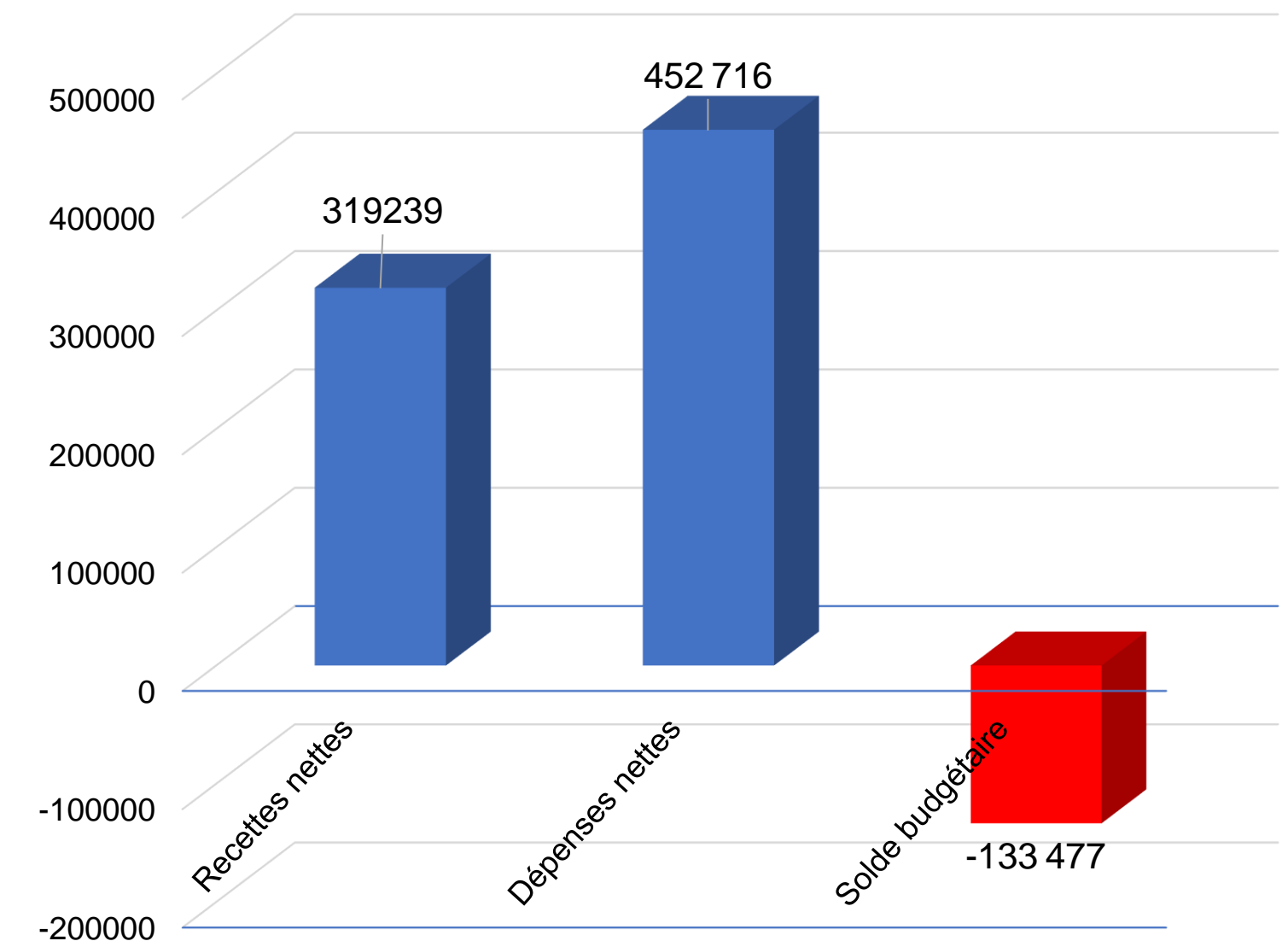


Comptes publics

Budget de l'Etat par mission en 2026 (en %)



Solde du budget de l'Etat en 2026 (en milliards d'euros)



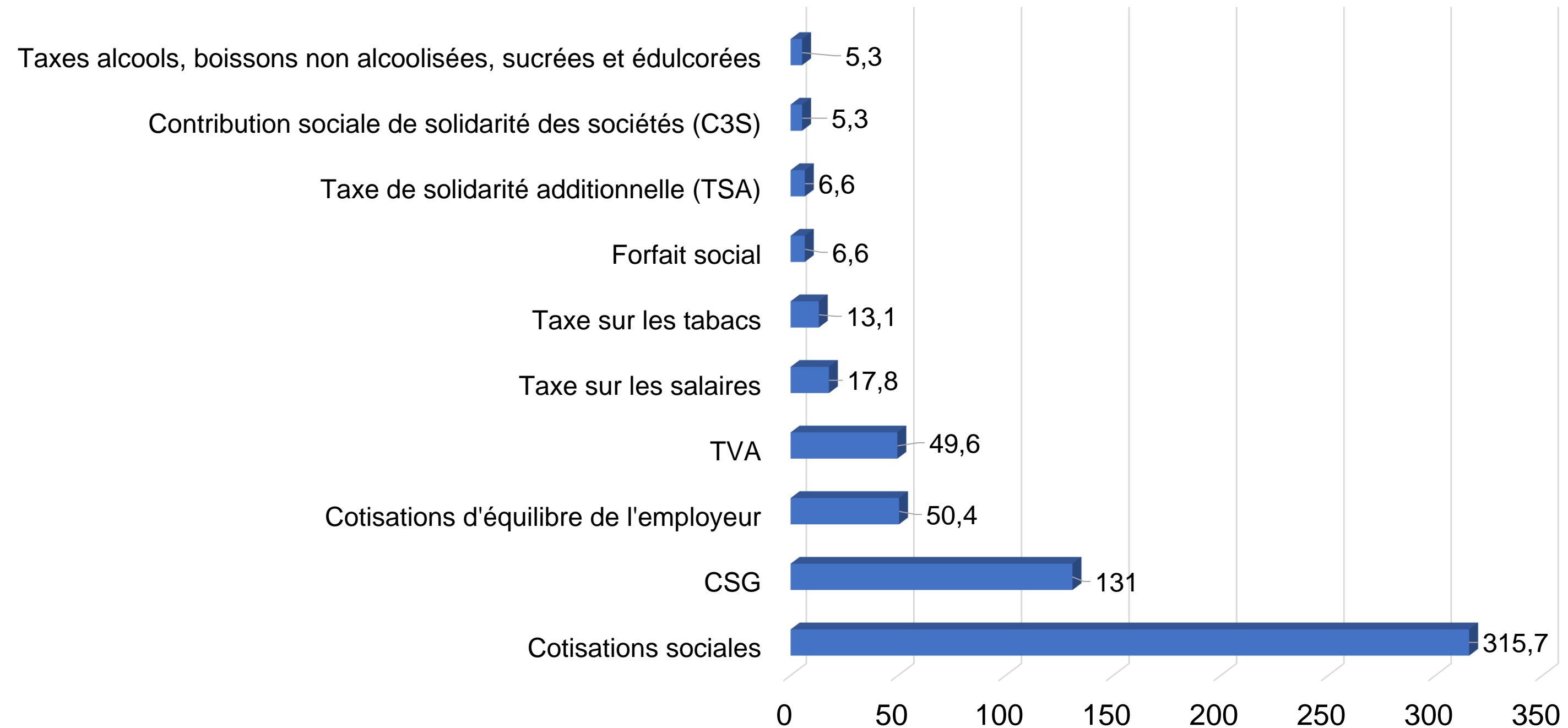
Source: PLF 2026, 2026

Note : Prévisions, Crédits de paiements rapportés aux dépenses nettes de l'Etat (hors remboursements et dégrèvements)



Comptes publics

Principales recettes de la sécurité sociale en 2025 (en milliards d'euros)



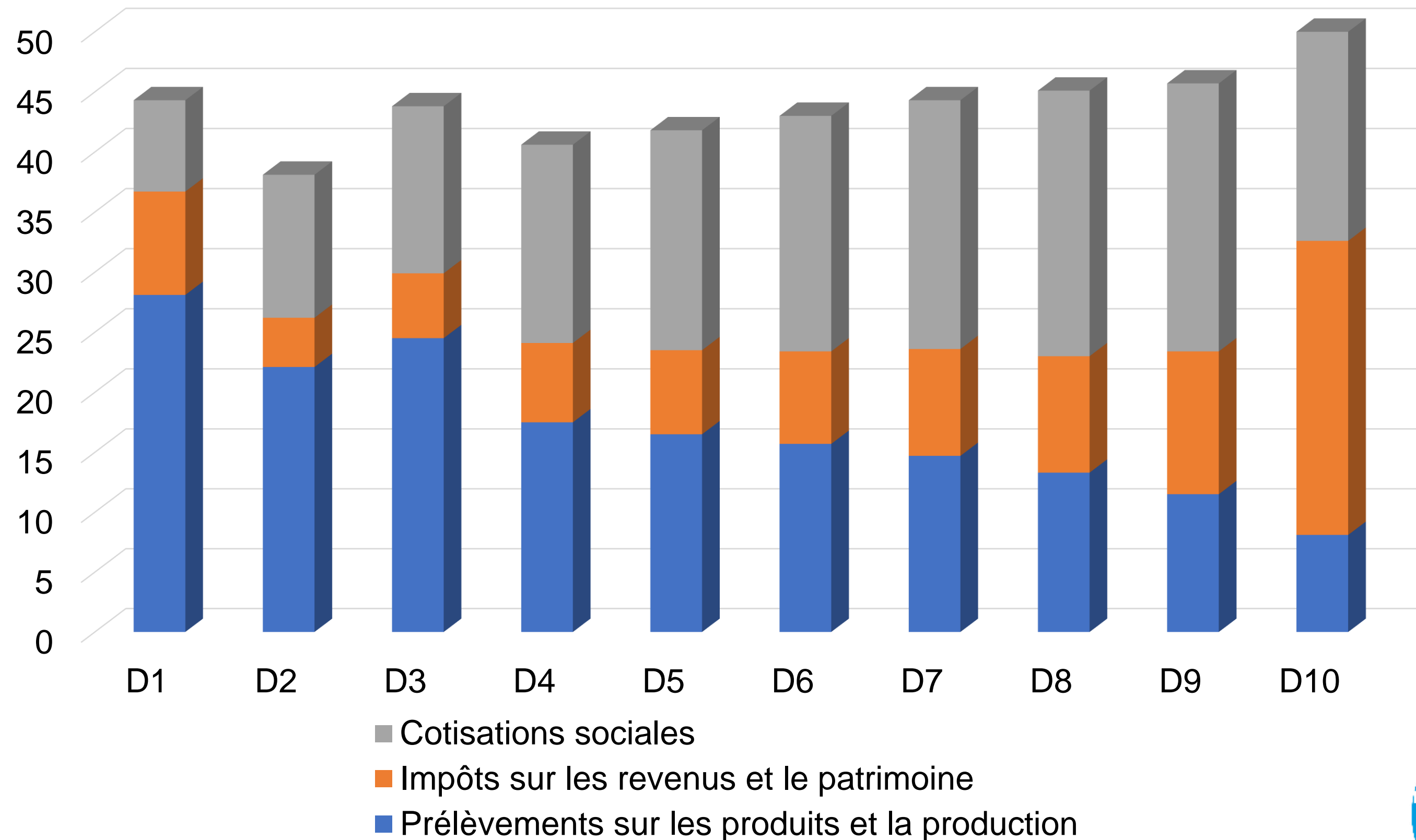
Source : CCSS, 2026



Comptes publics

Taux de prélèvement fiscal en % du revenu primaire élargi et des prestations sociales par décile de niveau de vie en 2022

- **Le revenu primaire élargi** intègre les revenus du travail et les revenus du capital et du patrimoine.
- **Les prélèvements sur les produits et la production** sont par exemple, la TVA, les accises sur l'énergie...
- **Les impôts sur le revenu et le patrimoine** incluent la CSG, l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les sociétés, l'impôt sur la fortune immobilière (IFI)



Source : INSEE, 2025

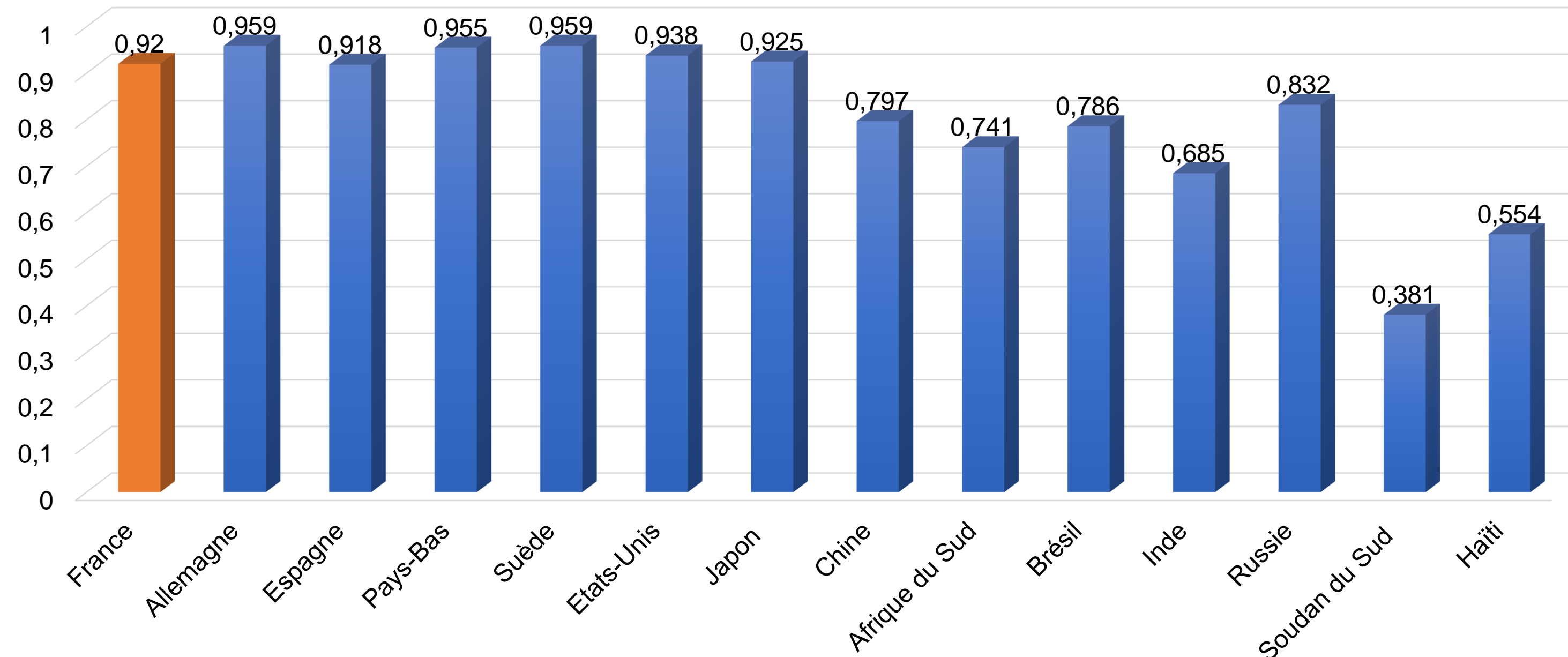
Lecture D1 : Les 10 % des ménages les moins aisés en niveau de vie ont un taux de prélèvement fiscal de 44,3 % de leur revenu primaire élargi.



L'indice de développement humain (IDH)



L'IDH dans quelques pays de l'UE et dans le reste du monde en 2023



Développement humain

Très élevé : 0,800-1,000

Élevé : 0,700-0,799

Moyen : 0,555-0,699

Bas : 0,350-0,554

Source : Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), 2025

L'**indice de développement humain** (IDH) est un indicateur dont le but est de mesurer le développement d'un territoire. C'est un indice composite qui se base sur plusieurs indicateurs : L'espérance de vie à la naissance, la durée de scolarisation et le PIB par habitant-e.

Plus l'IDH d'un pays se rapproche de 1, plus son niveau de développement est jugé élevé, tout du moins selon les critères retenus pour cet indicateur.



Inflation



Inflation

A savoir : L'inflation est l'augmentation du niveau général des prix. En France, elle est mesurée par l'INSEE à partir de l'**indice des prix à la consommation (IPC)**. Les institutions européennes (Commission européenne, Banque centrale européenne), mais aussi la Banque de France, utilisent l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**. Ce dernier est utilisé à des fins de comparaison au sein de la zone euro, chacun des États ayant des modalités de calcul différentes concernant leurs indices de prix nationaux.

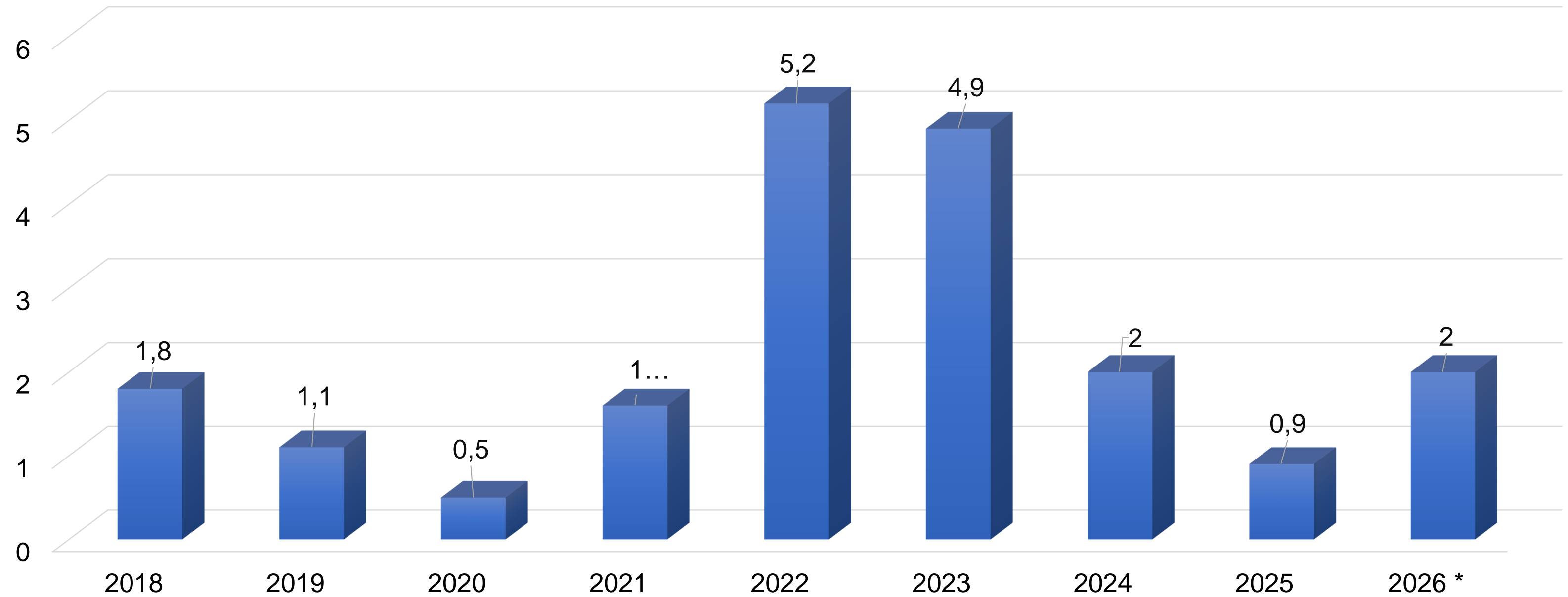
En France, la différence principale entre l'IPC et l'IPCH porte sur les prestations de santé. L'IPC intègre l'ensemble du prix de la prestation de santé alors que l'IPCH ne retient que la dépense effective des ménages, nette des remboursements de l'assurance-maladie.

Par exemple, l'inflation en France en 2023 était de 4,9 % selon l'INSEE mais de 5,7 % en prenant comme référence l'IPCH.



Inflation

Inflation (France, moyenne annuelle, en %)



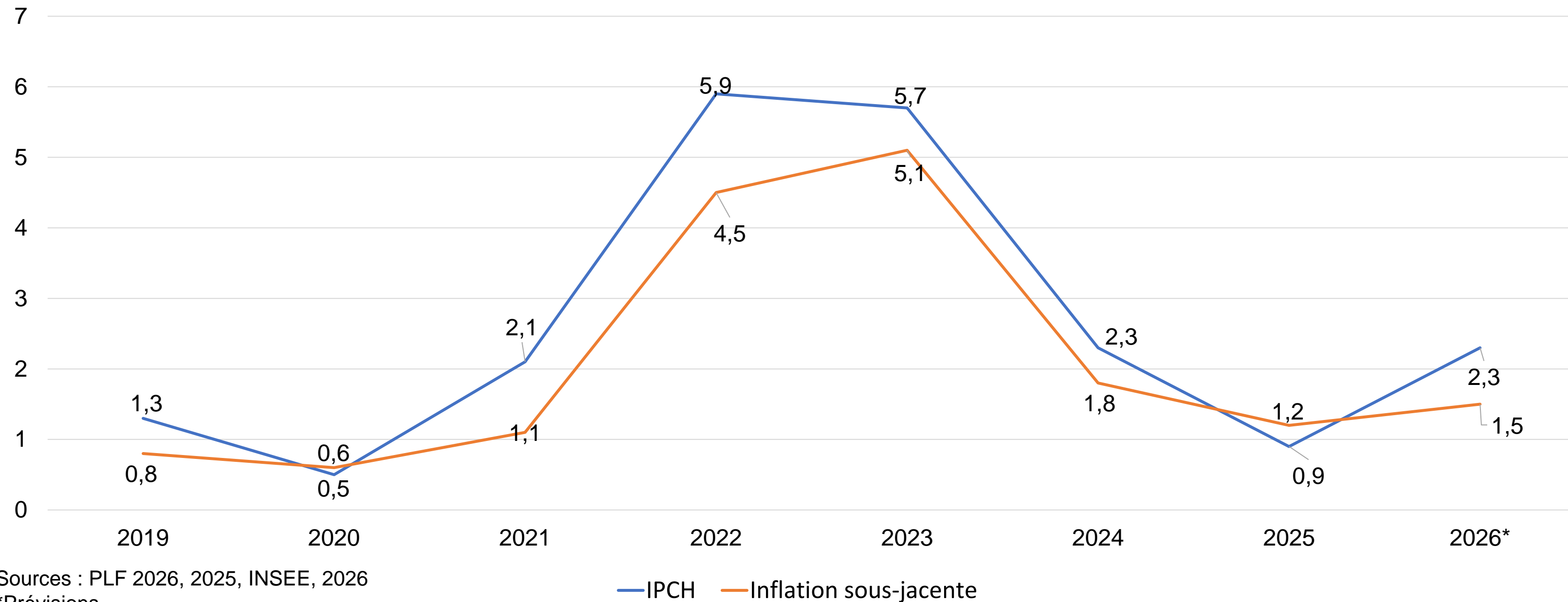
Source : INSEE, 2026

*Prévisions



Inflation

Évolution de l'IPCH et de l'inflation sous-jacente (France, moyenne annuelle)



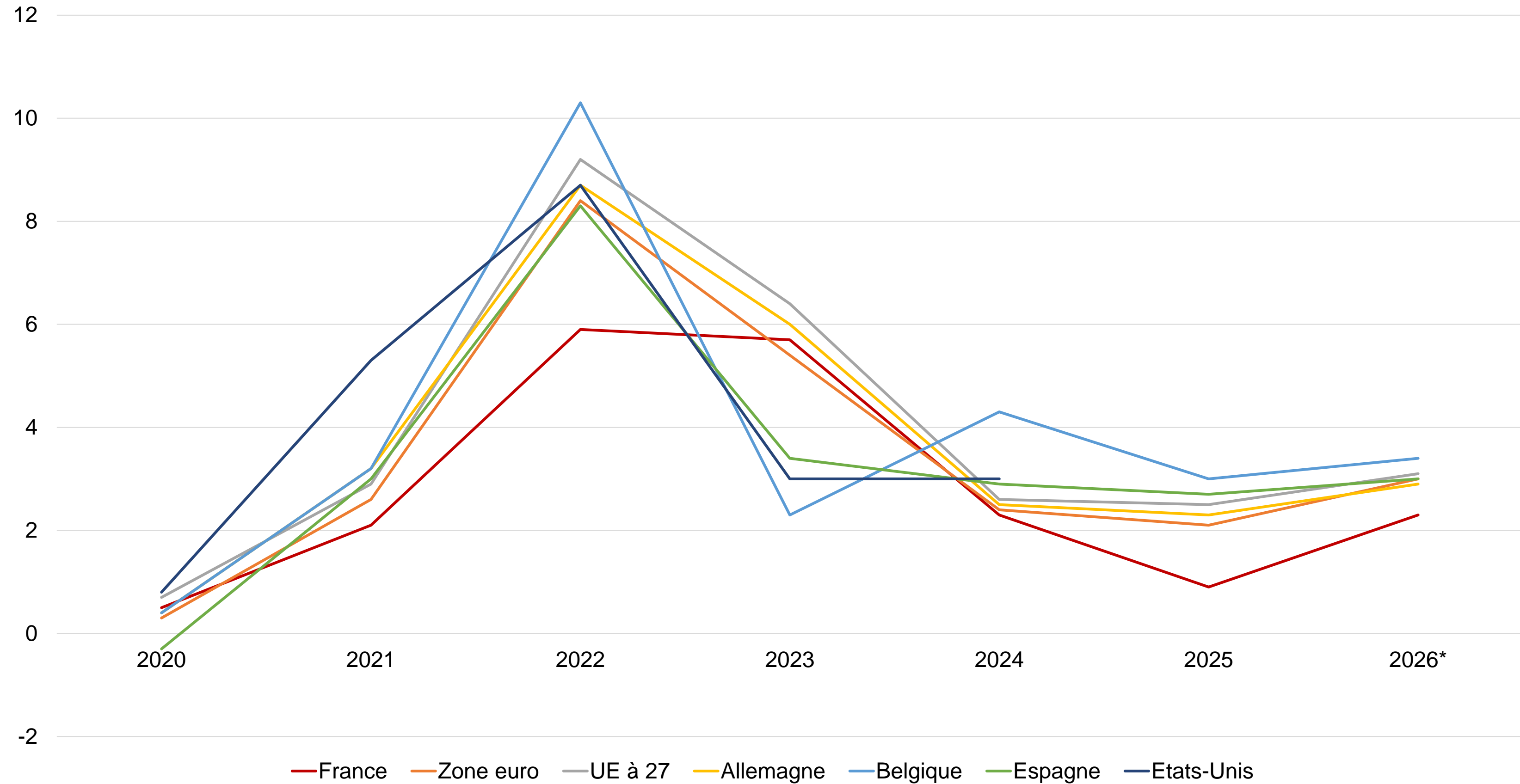
Inflation sous-jacente : L'indice d'inflation sous-jacente exclut du calcul les prix soumis à l'intervention de l'Etat (électricité, gaz, tabac...) et les prix soumis à une forte volatilité (produits pétroliers, produits frais, fleurs et plantes...). Cet indice permet de dégager une tendance de fond de l'évolution des prix.

Il est notamment l'instrument privilégié de la Banque centrale européenne (BCE) pour ses décisions de politiques monétaires.



Inflation

Inflation IPCH (moyenne annuelle, territoires choisis)



Source : Eurostat, OCDE, 2026



Inflation

Évolution de l'indice des prix à la consommation (France, en glissement annuel, en %)



Source : INSEE, 2023, 2024, 2025, 2026

*Estimation provisoire

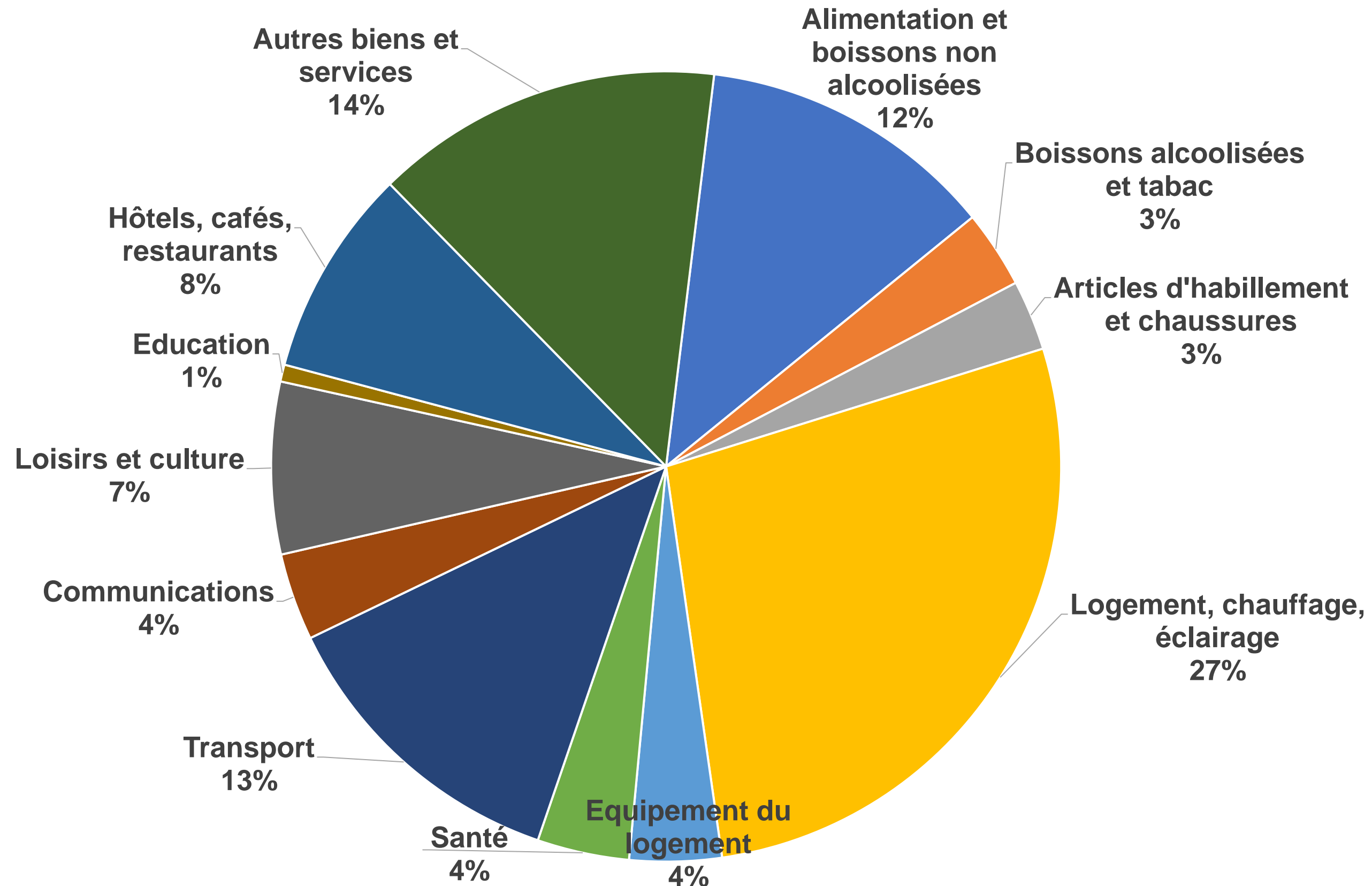
NB : Inflation pour les ménages du 1er quintile de niveau de vie hors tabac (20% les moins aisés), mai 2026, en glissement annuel : 2,6 %**



** Créé en 2013 et servant de base pour les revalorisations du SMIC, cet indice est censé permettre de mieux prendre en compte les dépenses de consommation des ménages aux plus faibles revenus.

Inflation

PARTS DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE DÉPENSES DANS LA CONSOMMATION FINALE DES MÉNAGES EN 2024 (EN %)



Source: INSEE, 2025


Dans « Autres biens et services », nous retrouvons notamment les soins corporels, l'achat de bijoux, la protection sociale (garde d'enfants, aides à domicile, maisons de retraite) et les assurances (dont complémentaires santé).



Inflation

Inflation par catégories de produits entre mai 2025 et mai 2026

Alimentation : + 1,1 %



Pains et produits de boulangerie : +0,6 %
Pâtes alimentaires et couscous : -2,7 %
Viande : +2,9 %
Lait, fromage, œufs : +0,5 %
Huiles et graisses : - 1,7 %
Légumes : +0,8 %
Fruits : +3,5 %
Sucre, confiserie et desserts : +0,9 %

Loisirs, sport et culture : -0,1 %




Produits de jardinage, plantes et fleurs : +0,5 %
Jeux, jouets et articles de loisirs : -1,0 %
Articles de sport : -1,3 %
Cinémas, théâtres, concerts : -0,6 %
Musées, bibliothèques, jardins, zoo : +9,1 %
Livres : +1,7 %
Forfaits touristiques : +0,4 %

Logement, eau gaz, électricité et autres combustibles : +2,9 %




Loyers effectifs : + 1,6 %
Alimentation en eau : -0,4 %
Collecte des ordures ménagères : + 5,2 %
Electricité : -0,8 %
Gaz : +11,3 %

Protection sociale : +1,3 %



Service de garde d'enfants : +10,2 %
Maison de retraite et foyers handicap : +0,1 %
Aides à domicile : -0,1 %

Transports : +8,3 %



Achat d'automobiles : -0,2 %
Gazole : +38,0 %
Essence : +21,8 %
Entretien et réparation de véhicules particuliers : +1,2 %
Transport ferroviaire de passagers : +2,4 %
Transport routier de passagers : +1,2 %
Bicyclettes : -1,9 %

Assurance : +4,8 %



Assurance habitation : +6,6 %
Assurance complémentaires santé : +0,5 %
Assurance transport : +9,9 %



Inflation

Inflation par catégories de produits entre mai 2025 et mai 2026

Boissons non alcoolisées : +2,1 %



- Café : +5,9 %
- Thé, maté et autres infusions : -2,7 %
- Boissons gazeuses : +1,2 %
- Eaux minérales ou de source : +1,0 %
- Jus de fruits et de légumes : -0,3 %

Information et communication : +3,9 %



- Ordinateurs dont portables et tablettes : +0,6 %
- Matériel de téléphonie mobile : -5,9 %
- Service de téléphonie fixe : + 0,8 %
- Service de téléphonie mobile : +25,8 %
- Service d'accès à internet : -0,5 %
- Services groupés de télécommunication* : +1,1 %

Articles d'habillement et chaussures : +0,0 %



- Vêtements pour hommes ou garçons : +0,7 %
- Vêtements pour femmes ou filles : -0,3 %
- Vêtements pour nourrissons : +0,4 %
- Chaussures pour hommes : -0,8 %
- Chaussures pour femmes : +0,7 %
- Chaussures pour nourrissons et enfants : +0,4 %

Restaurants et hôtels : +2,8 %



- Restaurants, cafés et établissements similaires : +2,6 %
- Cantines, cafétérias et réfectoires : -3,3 %
- Hôtels et hébergements similaires : +3,9 %
- Centres de vacances, camping, auberges de jeunesse et hébergements similaires : +7,8 %
- Services d'hébergement scolaires et universitaires : + 3,3 %

Santé : -1,1 %



- Médicaments : -4,9 %
- Services de soins préventifs : +0,0 %
- Services de soins curatifs et de réadaptation ambulatoires : -0,1 %
- Services dentaires : +1,6 %
- Services de soins hospitaliers : +0,0 %
- Services de laboratoires d'analyses médicales et de centres de radiologie : +0,3 %

Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer : - 0,5 %



- Meubles et articles d'ameublement : +1,0 %
- Verrerie, vaisselle et ustensiles de ménages : +0,2 %
- Gros appareils ménagers, électriques ou non : -2,0 %
- Articles ménagers non durables : -1,6 %
- Produits de nettoyage et d'entretien : -1,2 %

*Offres groupant plusieurs services (téléphonie, internet...)



Emploi et chômage



Emploi et chômage

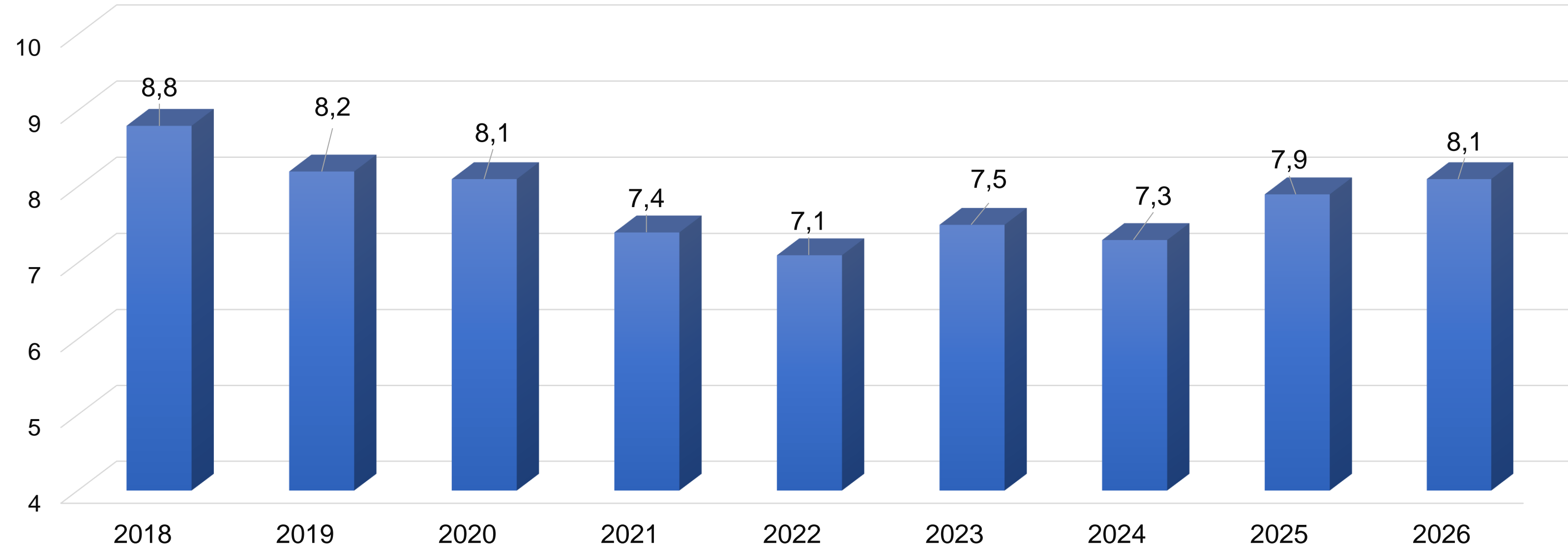


La **population active** regroupe l'ensemble des personnes exerçant ou cherchant à exercer une activité professionnelle rémunérée. On distingue la population active occupée (exerçant une activité) de la population active inoccupée (chômeur·euses).



Emploi et chômage

Taux de chômage (France, en % de la population active)



Source : INSEE, 2026

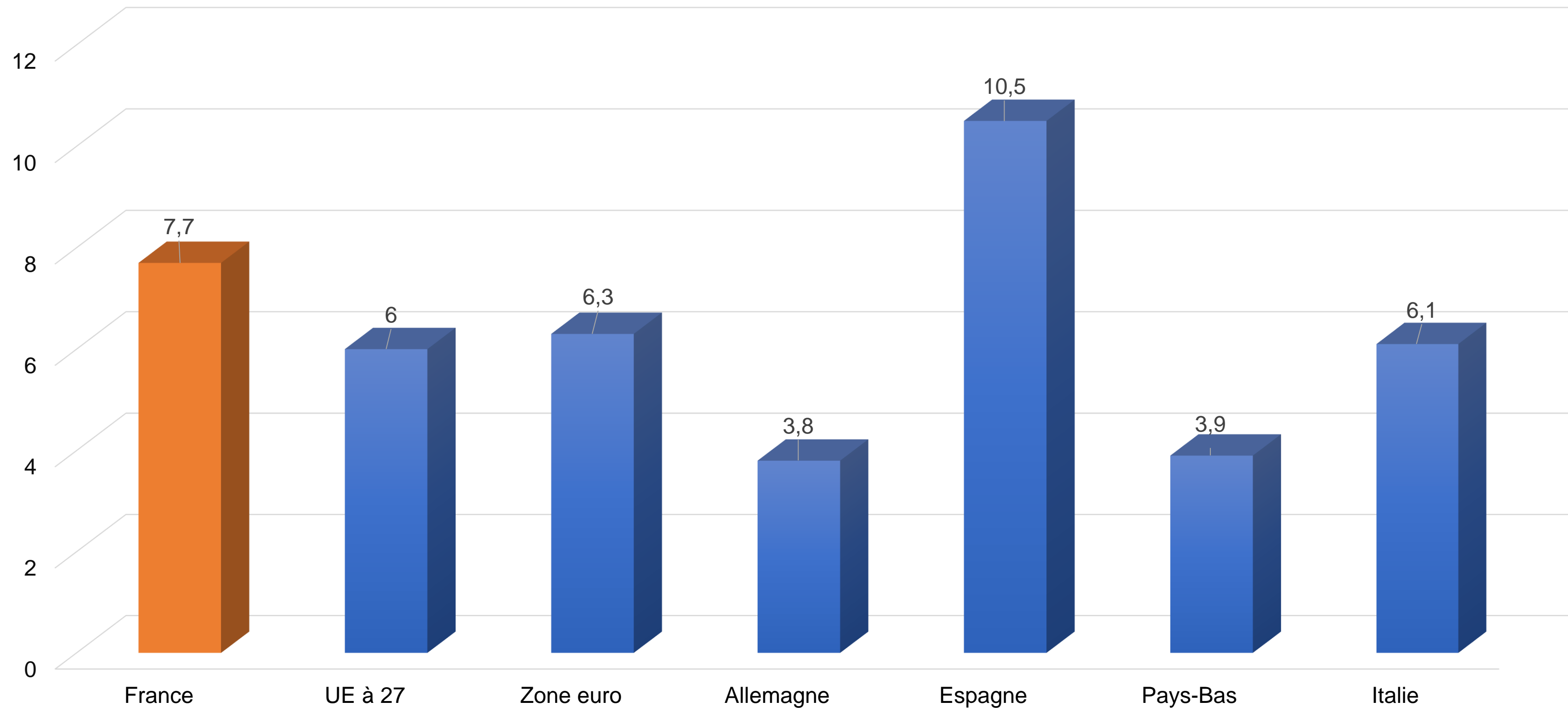
Note : Au T4 de chaque année, sauf 2026, T1

Le chômage, calculé par l'INSEE, au sens du Bureau international du travail (BIT) représente les personnes âgées de 15 ans ou plus qui sont sans emploi au cours de la semaine de référence, sont disponibles pour travailler dans les deux semaines à venir et ont effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi ou ont trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.



Emploi et chômage

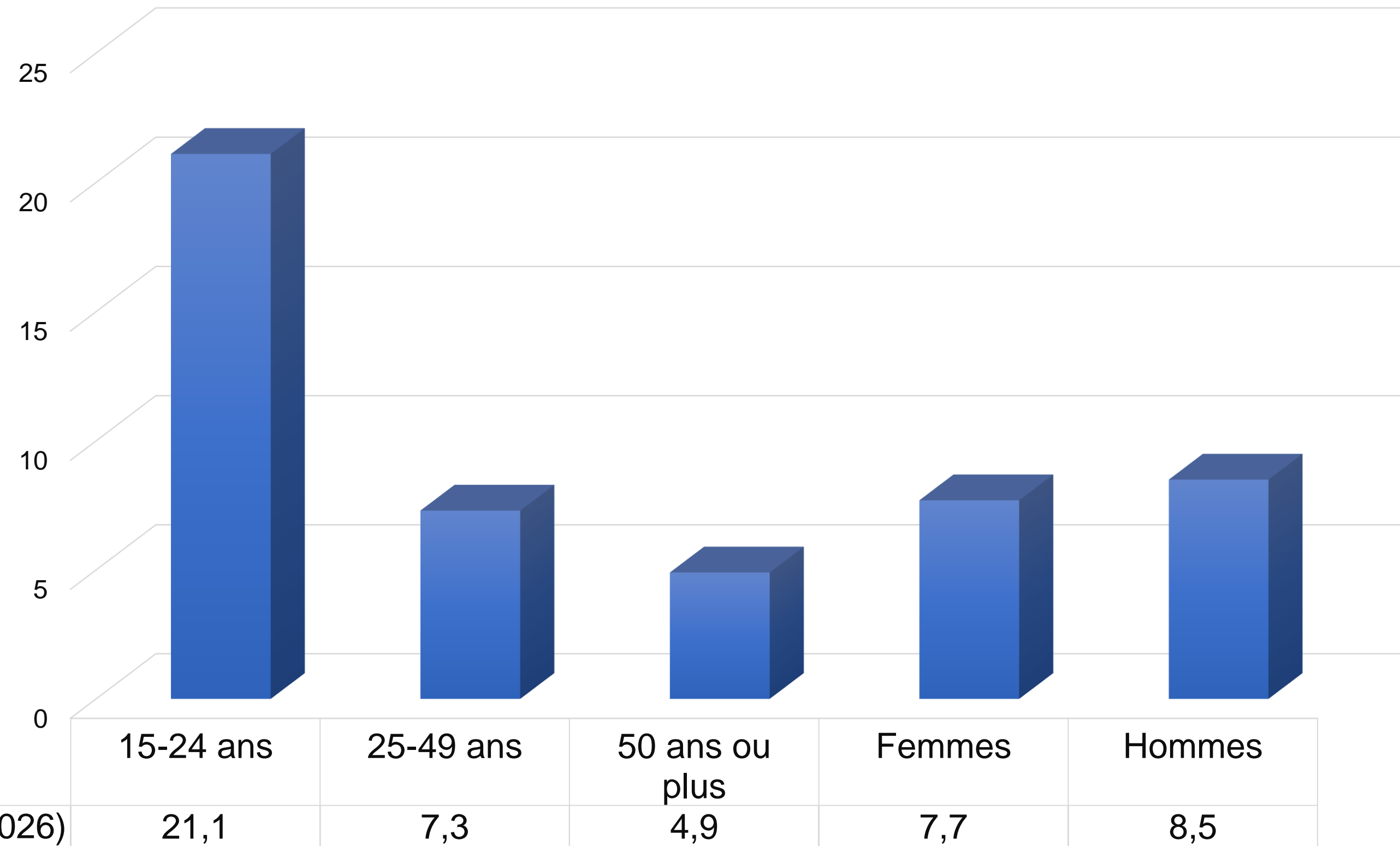
Taux de chômage en 2025 (moyenne annuelle, territoires choisis)



Source : Eurostat, 2026



Emploi et chômage



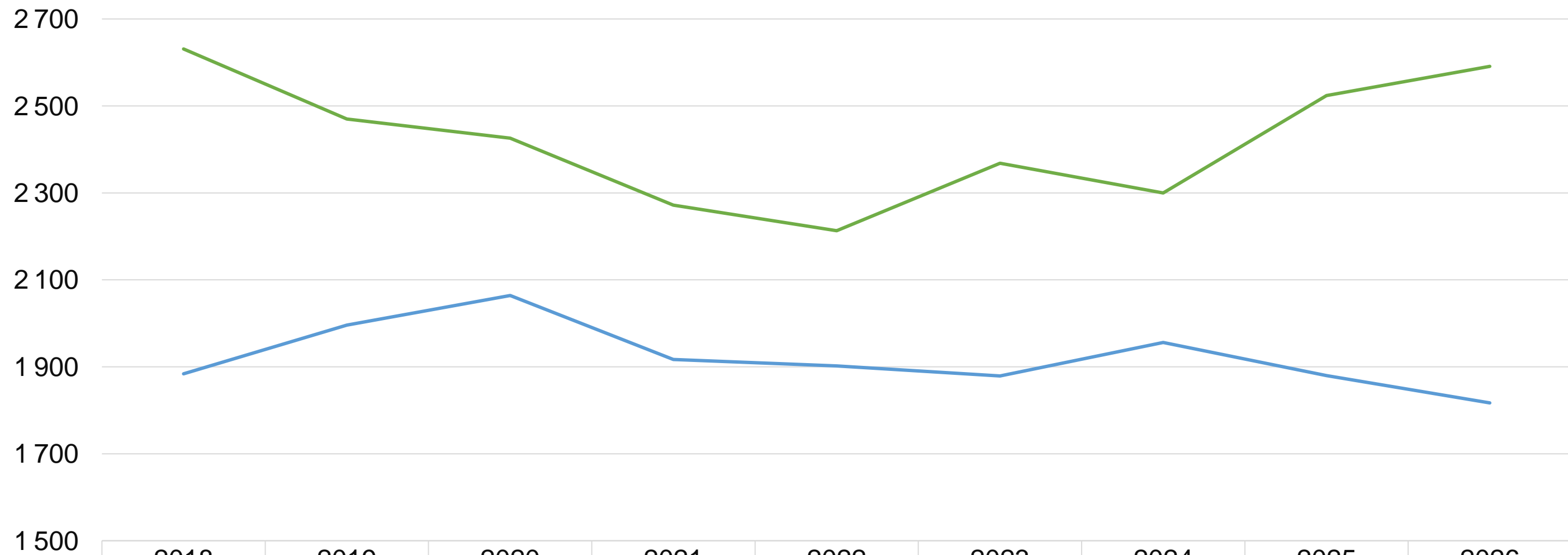
Taux de chômage (en %, T1 2026)

Source : INSEE, 2026



Emploi et chômage

Evolution du nombre de chômeur-euses et du halo autour du chômage (en milliers)



	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
— Nombre de chômeurs (BIT)	2 631	2 470	2 426	2 272	2 213	2 368	2 300	2 524	2 591
— Halo autour du chômage	1 884	1 996	2 064	1 917	1 902	1 879	1 956	1 880	1 817

Source : INSEE, 2026

Note : Au T4 de chaque année, sauf 2026, T1

Halo autour du chômage : Personne sans emploi, souhaitant travailler, mais qui soit a recherché un emploi mais n'est pas disponible pour travailler dans les deux semaines à venir, soit n'a pas recherché d'emploi au cours des 4 dernières semaines et est disponible pour travailler, soit n'a pas recherché un emploi et n'est pas disponible pour travailler.



Emploi et chômage

Taux d'emploi : Part des personnes en emploi par rapport à la population en âge de travailler (15-64 ans).

Taux d'activité : Part des personnes actives (en emploi et au chômage) par rapport à la population en âge de travailler (15-64 ans).

NEET : Not in education, employment or training, pour l'acronyme en anglais. Il caractérise les personnes ni en emploi, ni en études ni en formation. Le chiffre donné ici concerne la part des NEET chez les jeunes (15-29 ans).

Dans **les personnes contraintes dans leur offre de travail** sont incluses les personnes au chômage ou dans le halo autour du chômage ainsi que les personnes en sous emploi c'est-à-dire en temps partiels subis ou au chômage partiel.

Taux d'activité

75,6 %

15-24 ans : 43,6 %
25-49 ans : 89,4 %
50-64 ans : 73,2 %
55-64 ans : 65,8 %

Taux d'emploi

69,5 %

15-24 ans : 34,4 %
25-49 ans : 82,9 %
50-64 ans : 69,4 %
55-64 ans : 62,2 %

Participants au marché du travail contraints dans leur offre de travail

16,9 %

Part des NEETs

13,1 %



Emploi et chômage

Données sur l'emploi des personnes en situation de handicap (2024)

Nombre de personnes ayant une reconnaissance administrative de handicap	3,3 millions de personnes (8,1 % de la population d'âge actif)
Taux d'emploi	41 %
Taux d'activité	46 %
Taux de chômage	12 %
Nombre de demandeur·euses d'emploi BOE* (Cat.A, B, C)	512 598 (+ 8 %/2023)

Source : Agefiph, 2025

* BOE : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi

Note : L'obligation d'emploi des travailleur·euses handicapé·es (OETH) fait référence à l'obligation légale faite à tout établissement (privé ou public) employant au minimum 20 personnes d'employer des travailleur·euses handicapé·es, mutilé·es de guerre et assimilé·es à temps plein ou à temps partiel, dans une proportion de 6 % de l'effectif total.



Emploi et chômage

Les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail sont classés en 7 catégories en fonction de leur situation au cours du mois de référence :

Catégorie A : Personne sans emploi, devant accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi quel que soit le type de contrat.

Catégorie B : Personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Catégorie C : Personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Catégorie D : Personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeur d'emploi en formation, en maladie, etc.).

Catégorie E : Personne pourvue d'un emploi, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeur d'emploi en contrat aidé par exemple).

Catégorie F : Personne rencontrant des difficultés faisant temporairement obstacle à un engagement dans une démarche de recherche d'emploi et bénéficiant d'un accompagnement à vocation d'insertion sociale.

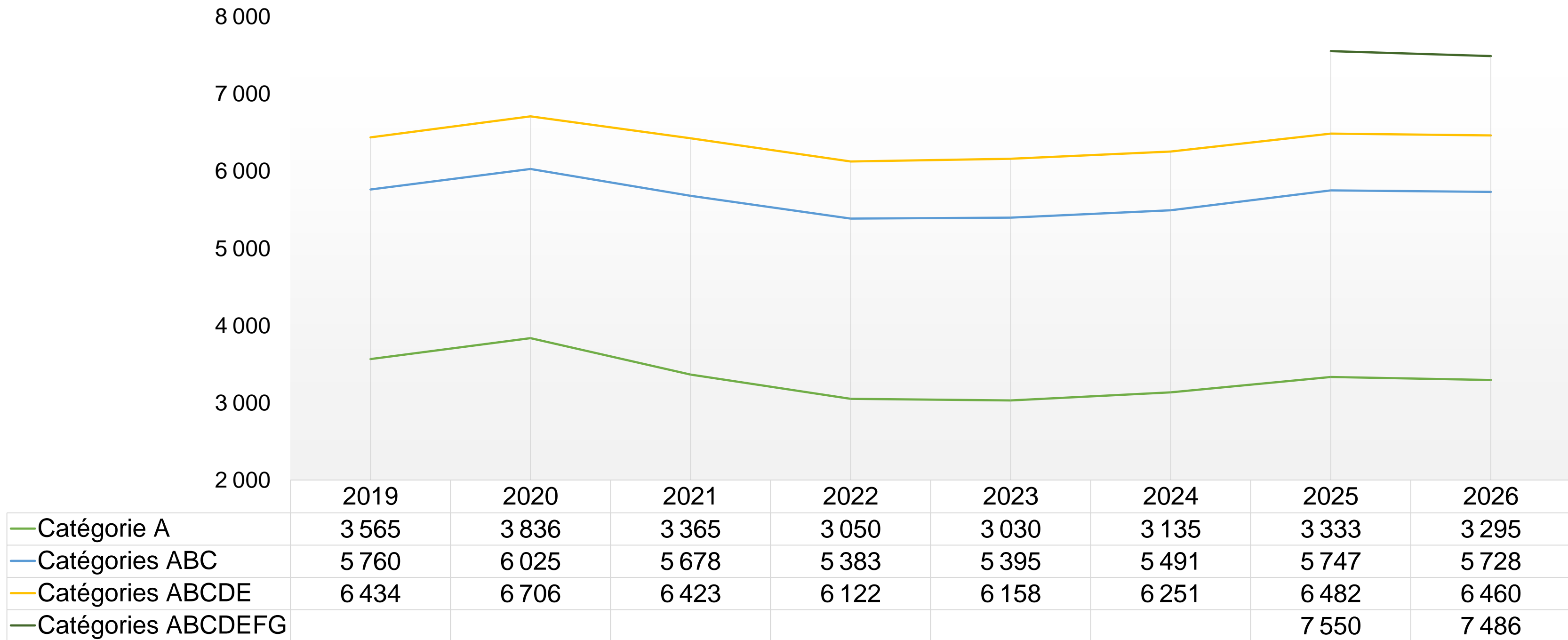
Catégorie G : Les demandeur-euses du RSA en attente d'orientation et de la signature de leur contrat d'engagement avec l'organisme référent en charge de leur accompagnement.

Les données de l'INSEE et de France Travail reposent sur des méthodes distinctes et le nombre de chômeur-euses et de demandeur-euses d'emploi en catégorie A est sensiblement différent. Pour tout comprendre de ces différences, rendez-vous [ici](#).



Emploi et chômage

Evolution du nombre de demandeur-euses d'emploi (en milliers)



Source : Dares, 2026

Note : France, hors Mayotte, au T4 de chaque année sauf 2026, T1

Nombre de demandeur-euses
d'emploi de moins de 25 ans
en catégorie A (T1 2026)

537 700



Emploi et chômage

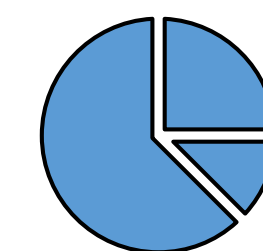
Nombre total de demandeur-euses d'emploi (A,B,C,D,E,)	6 482 000
Part des demandeur-euses d'emploi indemnisé-es (Assurance chômage, Etat, autres)	46,7 %
Part des demandeur-euses d'emploi indemnisé-es (assurance chômage)	40,4 %
Nombre de personnes indemnisées	3 031 200
Dont assurance chômage	2 620 600
Dont État	289 500
Autres	121 100

Allocation mensuelle moyenne nette

1 040 €

Si cumul revenus d'activité/allocation : 856 €

Allocataire n'ayant pas du tout travaillé durant le mois : 1 128 €



51 % des allocataires travaillent

Sources : France Travail, Unédic, 2026, données au T4 2025 sauf pour les allocataires qui travaillent, T3 2025.

* **Allocations financées par l'assurance chômage** : Allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) et Allocation d'aide au retour à l'emploi formation (AREF) hors conventions de gestion de l'Opérateur national de paie (ONP), Allocation de sécurisation professionnelle (ASP).

** **Allocations financées par l'Etat** : Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) y compris formation, Allocation Équivalent Retraite (AER), Allocation Transitoire de Solidarité (ATS), Allocation Temporaire d'Attente (ATA2), Allocations du fonds de professionnalisation et de solidarité (FSP), Rémunération de fin de formation (RFF).

*** Autres : rémunération de formation France Travail (RFFT), ARE-ONP, AREF-ONP qui sont **des allocations co-financées**.



Salaires et niveaux de vie



Salaires et niveaux de vie

Le **salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC)** est le salaire horaire, fixé par la loi, en dessous duquel il est interdit de rémunérer un·e salarié·e.

Il est revalorisé (légalement) chaque année, le 1^{er} janvier, en tenant compte de :

- *De l'inflation (hors tabac) pour les 20% des ménages les moins aisés ;*
- *De la moitié du gain de pouvoir d'achat du salaire horaire moyen des ouvrier·ères et des employé·es (SHBOE).*

Une revalorisation exceptionnelle est possible en cours d'année si l'inflation pour les 20% des ménages les moins aisés est d'au moins 2% par rapport à l'indice des prix constaté pour la précédente revalorisation.

Ainsi, depuis 2022, en raison d'une inflation relativement élevée, le SMIC a augmenté de :

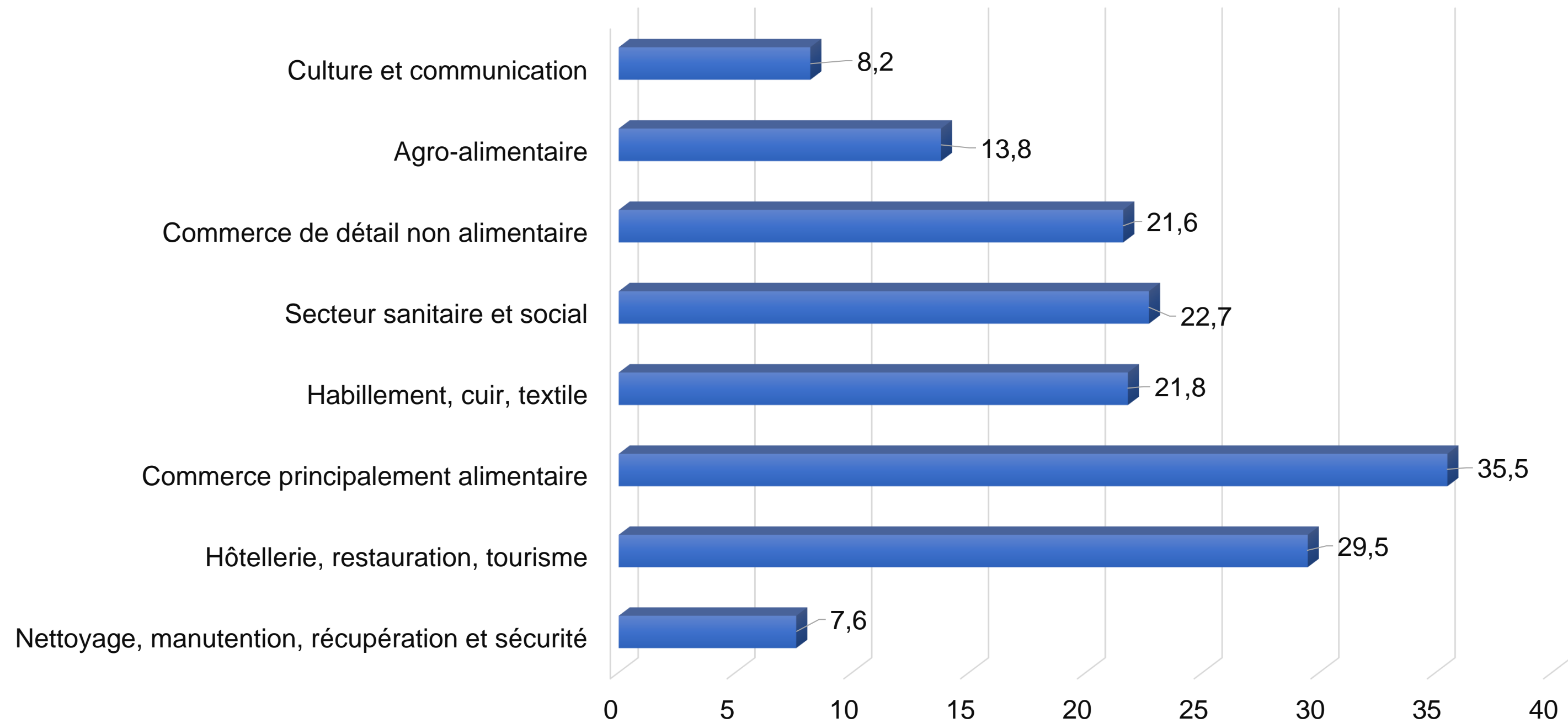
- *2,65% le 1^{er} mai 2022*
- *2,01% le 1^{er} août 2022*
- *2,22 % le 1^{er} mai 2023*
- *2,41 % le 1^{er} juin 2026*

Le Gouvernement peut décider d'une revalorisation supérieure à la revalorisation légale (« coup de pouce »). Il a aussi récemment anticipé l'augmentation de janvier 2025, en l'avançant au 1^{er} novembre 2024 (↑ 2 %)



Salaires et niveaux de vie

Part de salarié-es concerné-es par la revalorisation du SMIC (en %, au 1er novembre 2024, secteurs choisis)



Source : Dares, 2025



Salaires et niveaux de vie

Distribution des salaires mensuels nets en équivalent temps plein (EQTP, en euros) en 2024

D1	1 492
D2	1 669
D3	1 823
D4	1 992
D5	2 190
D6	2 442
D7	2 785
D8	3 305
D9	4 334

Salaires net mensuel moyen en EQTP par catégories socioprofessionnelles et genre en 2024

Cadres	4 629 €
Professions intermédiaires	2 633 €
Employé·es	1 941 €
Ouvrier·ères	2 051 €
Femmes	2 514 €
Hommes	2 891 €

Source : INSEE, 2025

Champ : France hors Mayotte, salarié·es du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprenti·es, stagiaires, salarié·es agricoles et salarié·es des particuliers employeurs.

Lecture : En 2024, en France, 20% des salariés en EQTP perçoivent un salaire mensuel net inférieur à 1 669 euros (D2).

5 % des salarié·es gagnent plus de 5 593 euros nets par mois.

1 % des salarié·es gagnent plus de 10 261 euros nets par mois.



Salaires et niveaux de vie

Salaires nets mensuels en 2023 dans la fonction publique

	Structure des effectifs	Salaire moyen	Salaire médian
Ensemble	100 %	2 652 €	2 378 €
Fonction publique d'Etat	42 %	2 886 €	2 682 €
Fonction publique hospitalière	22 %	2 842 €	2 431 €
Fonction publique territoriale	36 %	2 254 €	2 052 €
Fonctionnaires	73%*	2 714 €	2 497 €
<i>Dont catégorie A</i>	30 %	3 321 €	3 080 €
<i>Dont catégorie B</i>	15 %	2 588€	2 515 €
<i>Dont catégorie C</i>	27 %	2 100 €	2 025 €
Contractuels	22 %*	2 140 €	1 901 €
Femmes	65 %	2 552 €	2 334 €
Hommes	35 %	2 834 €	2 472 €

Source: Rapport annuel sur l'état de la fonction publique, 2025

Champ : France (hors Mayotte), y compris bénéficiaires de contrats aidés, en équivalent temps plein mensualisé. Hors militaires, hors assistant-es maternel·les et familiaux·ales, hors apprenti·es, hors internes et externes des hôpitaux publics.

Note : Le salaire net ici inclus, pour les fonctionnaires, le traitement brut ainsi que les primes et rémunérations annexes (indemnité de résidence, supplément familial...) nets des prélèvements sociaux (cotisations sociales et CSG/CRDS). La part des primes et indemnités représentent 24,6 % du salaire brut en moyenne.

* Les 5 % restants regroupent les « Autres catégories et statuts » ainsi que les bénéficiaires de contrats aidés. Les « Autres catégories et statuts » regroupent principalement : dans la FPE, les enseignant·es de l'enseignement privé sous contrat et les ouvrier·ères d'État ; dans la FPT, les collaborateur·rices ; dans la FPH, le personnel médical.



Salaires et niveaux de vie

Évolution du pouvoir d'achat du salaire mensuel de base (SMB) dans le secteur privé*

Évolution du pouvoir d'achat du salaire médian dans le secteur privé

	2021 / 2020	2022 / 2021	2023 / 2022	2024 / 2023	2025 / 2024	2026 / 2025
Ensemble	-1,1%	-2,1 %	+0,3 %	+1,6 %	+1,0 %	+0,0 %
Ouvrier·ères	-1,1 %	-1,3 %	+0,7 %	+1,9 %	+0,9 %	+0,0 %
Employé·es	0,7 %	-1,6 %	+0,3 %	+1,5 %	+0,8 %	+0,0 %
Professions intermédiaires	-1,3 %	-2,8 %	+0,1%	+1,5 %	+1,1 %	+0,0 %
Cadres	-1,2 %	-3,0 %	-0,2%	+1,4 %	+1,2 %	+0,2 %

2021	-1,7 %
2022	-1,6 %
2023	-0,5 %
2024	+0,8 %

Source : INSEE, 2025

Source : Dares, 2026

Champ : France hors Mayotte; salarié·es du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales.

*En glissement annuel (T4 année n / T4 année n-1) sauf 2026/2025 (T1 année n / T1 années n-1)



Salaires et niveaux de vie

Évolution du pouvoir d'achat du salaire net dans la Fonction publique	2022/2021	2023/2022
Ensemble	- 1,3 %	- 0,7%
Fonction publique d'État	- 1,7 %	- 0,4 %
Fonction publique hospitalière	- 0,1 %	- 0,9 %
Fonction publique territoriale	- 1,4 %	- 0,9 %

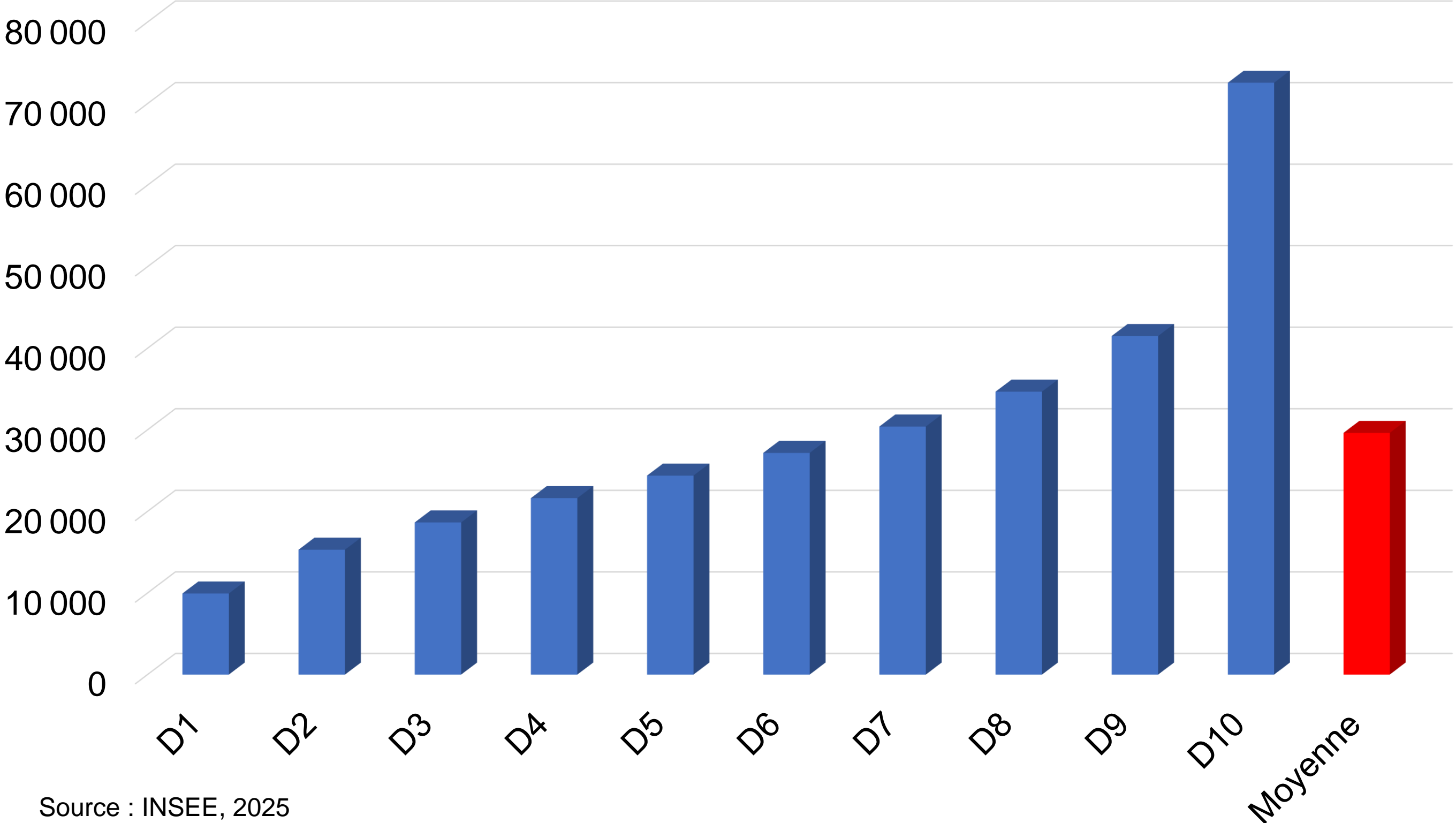
Source : Rapport annuel sur l'état de la fonction publique, 2024, 2025

Champ : France (hors Mayotte), y compris bénéficiaires de contrats aidés, en équivalent temps plein mensualisé. Hors militaires, hors assistant-es
maternel·les et familiaux·ales, hors apprenti·es, hors internes et externes des hôpitaux publics.



Salaires et niveaux de vie

Niveau de vie moyen par décile en 2023 (en euros)



Source : INSEE, 2025



Salaires et niveaux de vie

Évolution du pouvoir d'achat	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Du revenu disponible	3,4 %	0,4 %	1,0 %	2,7 %	- 0,4 %	- 0,3 %
Du revenu disponible par UC (niveau de vie)	2,9 %	- 0,3 %	0,4 %	2,2 %	- 0,8 %	- 0,7 %

Source: INSEE, 2026

Un **ménage** désigne l'ensemble des occupant-es d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Le **revenu disponible** d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages (ex: pensions alimentaires) et les prestations sociales, nets des impôts directs.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.



Salaires et niveaux de vie

Seuils et taux de pauvreté en France en 2023

Seuil de pauvreté (60% du niveau de vie médian)	1 288 €
Seuil de pauvreté (50% du niveau de vie médian)	1 073 €
Taux de pauvreté (60% du niveau de vie médian)	15,4 % soit 9,8 millions de personnes
Taux de pauvreté (50% du niveau de vie médian)	8,4 % soit 5,4 millions de personnes

Source : INSEE, 2025

Pauvreté monétaire / Seuil de pauvreté : Un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. En France et en Europe, le seuil est le plus souvent fixé à 60 % du niveau de vie médian.

* Selon Eurostat, le taux de pauvreté en France se situe à 15,9 %. Cette différence avec les données INSEE provient de l'utilisation d'une base de données et d'un champ différent : France hors Mayotte pour Eurostat, France métropolitaine pour l'INSEE

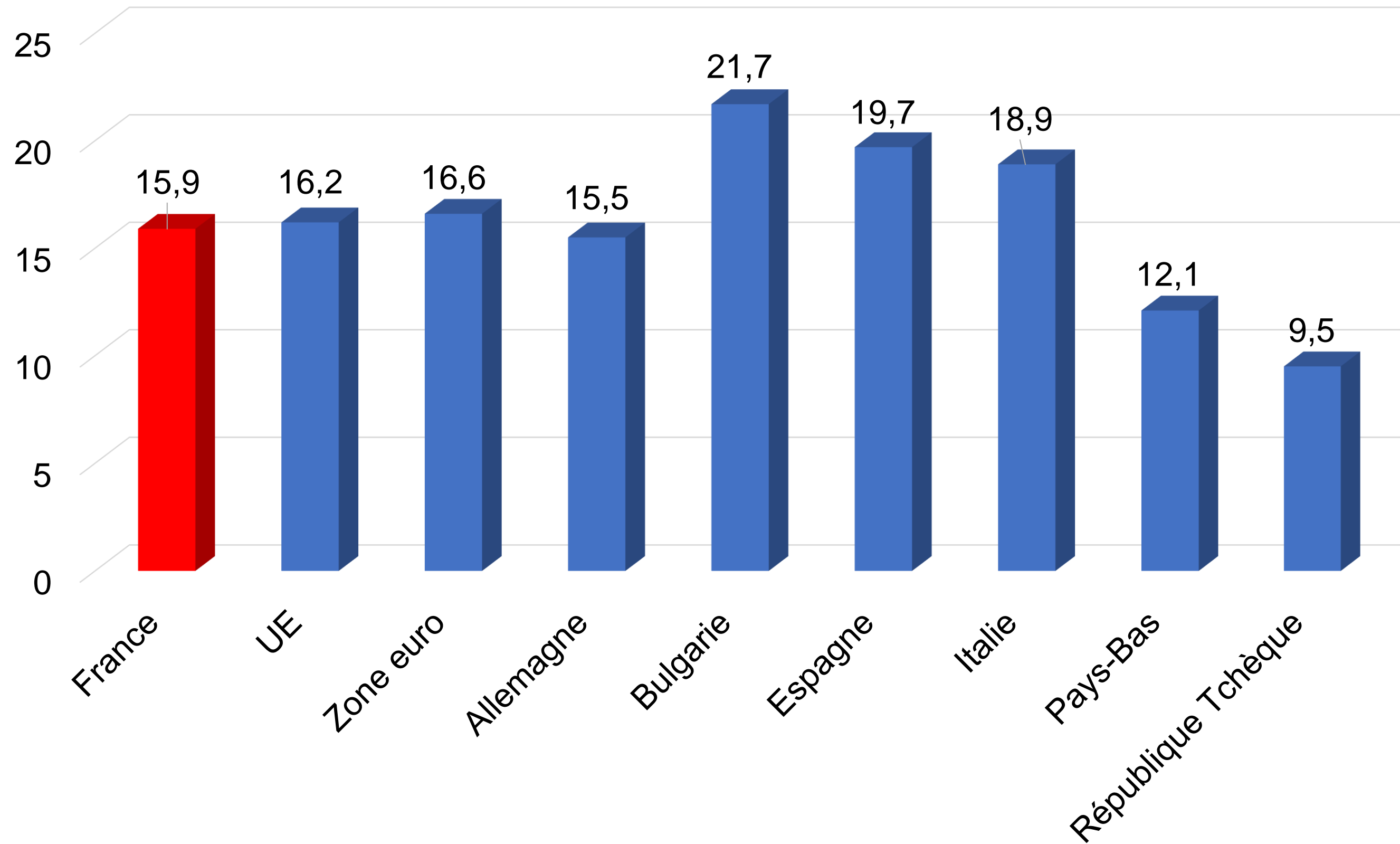
Taux de pauvreté en 2023 selon le statut d'activité et la composition du ménage

Actif-ves occupé-es	8,3 %
Chômeur-euses	36,1 %
Retraité-es	11,1 %
Enfants de – de 18 ans	21,9 %
Familles monoparentales	34,3 %
Personnes seules	20,3 %
Couples sans enfant	6,8 %



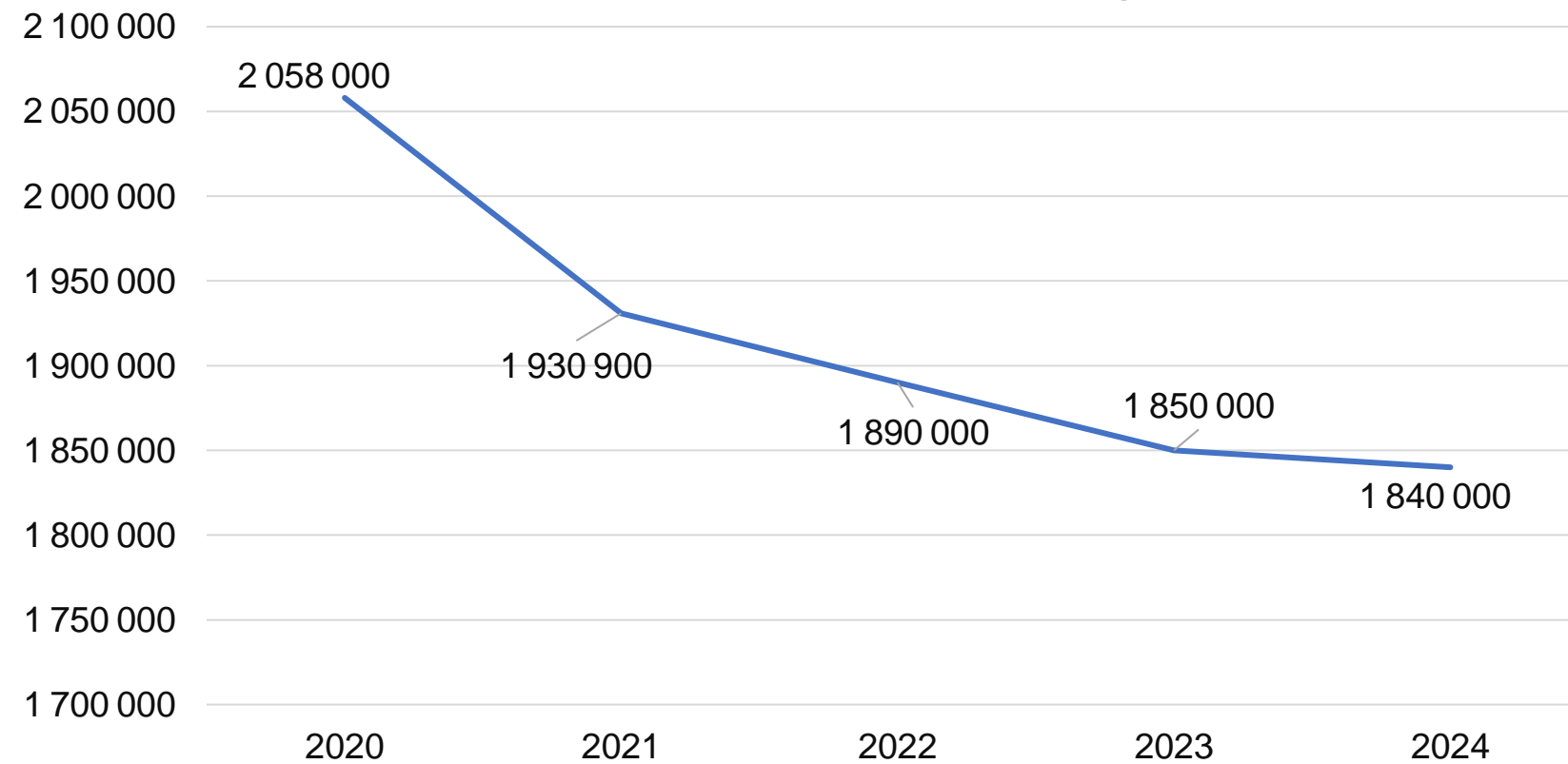
Salaires et niveaux de vie

Taux de pauvreté en 2024 (en %, seuil de 60 % du niveau de vie médian, pays et territoires choisis)



Salaires et niveaux de vie

Nombre d'allocataires du RSA



Source : DREES, 2025

Montant forfaitaire du RSA

Personne seule : 651,69 €

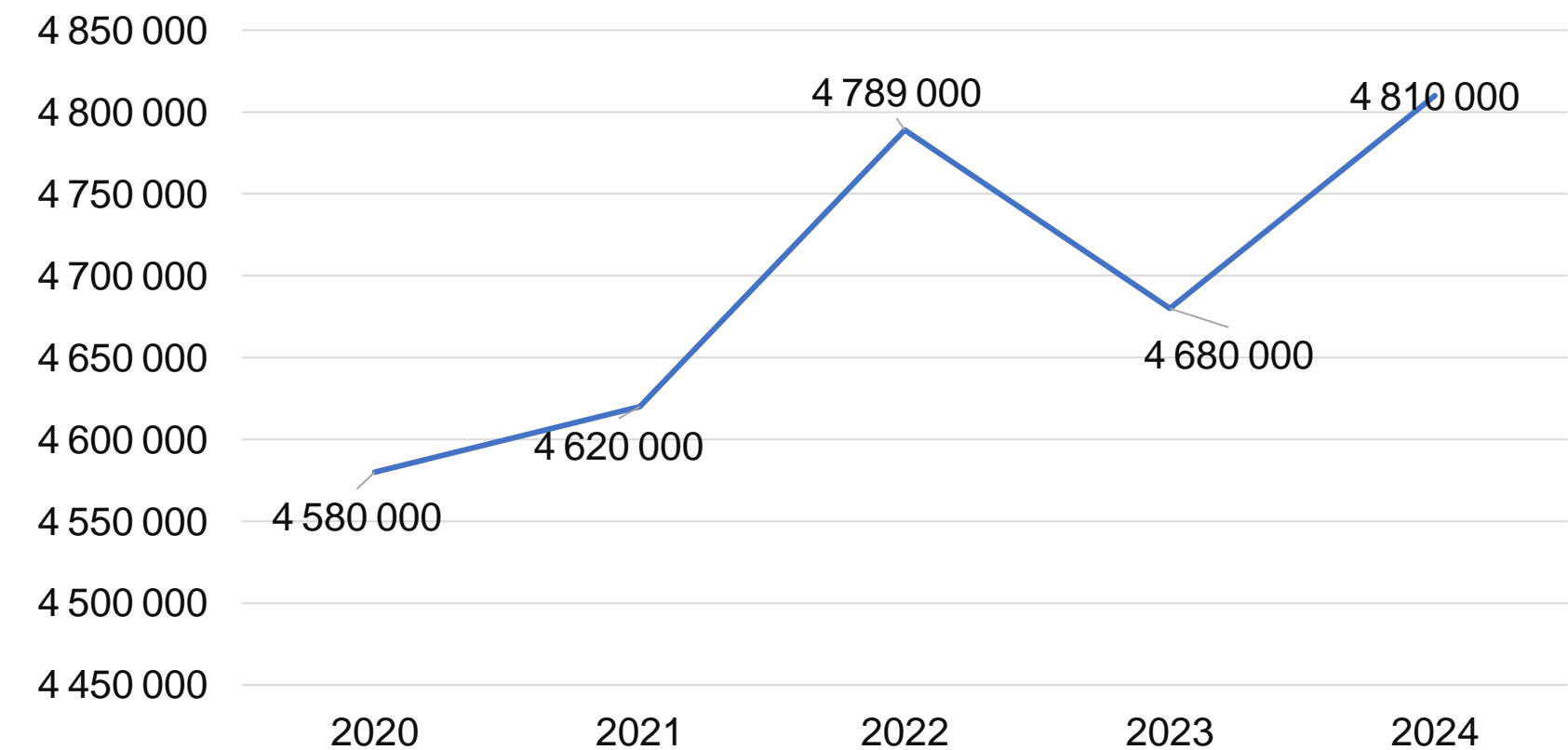
Couple sans enfant : 977,54 €

Couple avec un enfant : 1 173,05 €



Le niveau de vie mensuel médian d'une personne au RSA est de 860 euros.

Foyers bénéficiaires de la prime d'activité



Source : DREES, 2025

Montant de la PA = Somme du montant forfaitaire + 59,85 % des revenus d'activité des membres du foyer + bonus individuel(s) de PA – ressources du foyer ;

Le montant forfaitaire est de 638,28 euros pour une personne seule sans enfant ;

Il varie en fonction de la composition familiale ;

Il est majoré pour parent isolé ou femme enceinte isolée.



Le montant moyen de la prime d'activité en 2023 était de 186 euros par mois par foyer bénéficiaire.



Patrimoine



Patrimoine

Quelques définitions

Patrimoine : Ensemble des biens possédés par un ménage.

- o **Patrimoine financier** : actions, produits d'épargne, assurance-vie...
- o **Patrimoine immobilier** : résidence principale et résidences secondaires et locatives...
- o **Patrimoine professionnel** : terres, machines, bâtiments, cheptels, stocks...
- o **Patrimoine résiduel** : biens durables, voitures, bijoux, œuvres d'art...

Patrimoine brut : Le patrimoine brut est le montant total des actifs détenus par un ménage. Il est évalué avant déduction des éventuels emprunts contractés pour acquérir un bien immobilier, un bien d'équipement, ou pour tout autre motif personnel ou professionnel.

Patrimoine net : Le patrimoine net est le montant total des actifs détenus par un ménage (patrimoine brut) duquel est déduit le montant du capital qu'il doit encore au titre de ses emprunts contractés pour acquérir un bien immobilier, un bien d'équipement, ou pour tout autre motif personnel ou professionnel.



Patrimoine

Distribution des patrimoines bruts des ménages en 2024

	Patrimoine brut	Patrimoine net
Moyen	374 900 €	274 000 € (2021)
Médian	205 100 €	148 100 €

Déciles (sauf mention contraire)	Patrimoines bruts en euros
D1	6 200
D2	16 500
D3	40 100
D4	112 100
D5	205 100
D6	283 200
D7	381 800
D8	530 000
D9	857 700
5% les mieux dotés	1 268 200
1 % les mieux dotés	3 020 900

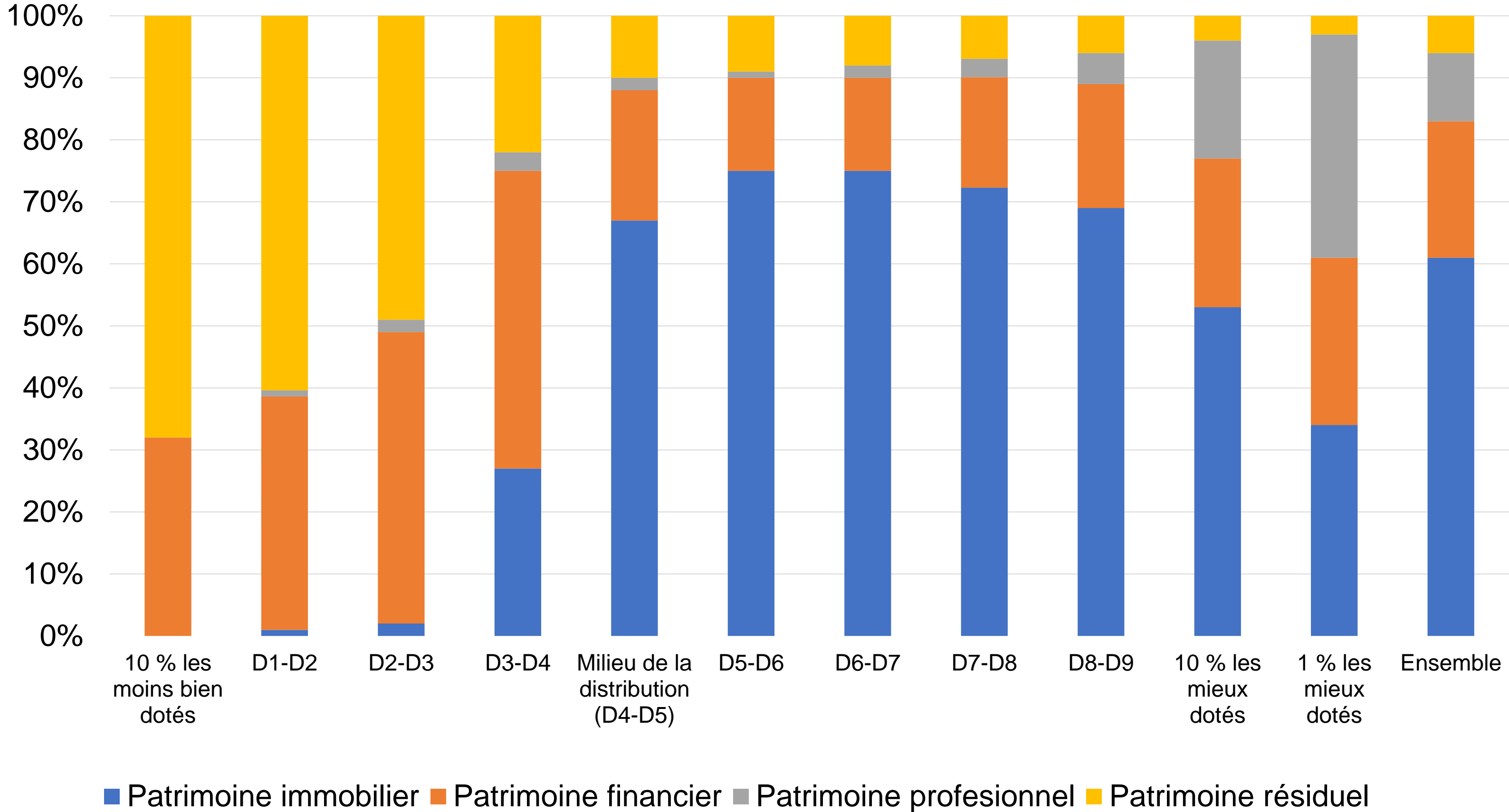
Source : INSEE, 2025

Lecture : En 2024, les 10 % des ménages les moins bien dotés (D1) avaient un patrimoine brut inférieur à 6 200 euros.



Patrimoine

Composition du patrimoine brut par décile (2024, en %)



Source : INSEE, 2025

Lecture : Le patrimoine des 10 % les moins bien dotés se compose de 68 % de patrimoine résiduel et de 32 % de patrimoine financier.



Patrimoine

Montants de patrimoine brut selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage en 2024

Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage	Moyenne	1 ^{er} décile	Médiane	9 ^e décile
Agriculteur·rice	1 174 800	196 300	903 100	2 346 700
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	1 020 600	14 600	436 900	1 975 500
Profession libérale	1 176 800	65 800	772 000	2 348 300
Cadre	603 700	24 100	416 200	1 228 300
Profession intermédiaire	292 100	13 900	226 100	603 300
Employé.e	158 600	3 500	46 200	418 600
Ouvrier·ère	137 900	4 500	44 400	363 500
Retraité ancien agriculteur·rice, artisan, commerçant, chef d'entreprise	586 200	41 700	318 900	1 134 500
Retraité·e ancien cadre ou profession libérale	818 600	132 000	535 400	1 692 000
Retraité·e ancien autre salarié·e	258 200	5 900	191 100	583 200
Autre inactif n'ayant jamais travaillé	108 800	1 200	7 900	306 400
Ensemble	374 900	6 200	205 100	857 700

Source : INSEE, 2025

Lecture : En 2024, les ménages dont la personne de référence est agricultrice détiennent en moyenne 1 174 800 euros de patrimoine brut.

Parmi eux, les 10 % les moins bien dotés en patrimoine ont moins de 196 300 euros de patrimoine brut.



Patrimoine

Montants de patrimoine brut selon l'âge de la personne de référence du ménage en 2024

Âge de la personne de référence du ménage	Moyenne	1 ^{er} décile ¹	Médiane	9 ^e décile
Moins de 30 ans	104 400	3 600	26 100	296 400
De 30 à 39 ans	265 000	6 200	146 200	620 100
De 40 à 49 ans	367 600	7 400	215 200	850 000
De 50 à 59 ans	464 800	7 700	254 100	1 021 900
De 60 à 69 ans	462 500	4 000	245 000	1 024 700
70 ans ou plus	420 300	7 800	247 600	900 500
Ensemble	374 900	6 200	205 100	857 700

Source : INSEE, 2025

Lecture : En 2024, les ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans détiennent en moyenne 104 400 euros de patrimoine brut. Parmi eux, les 10 % les moins bien dotés en patrimoine ont moins de 3 600 euros de patrimoine brut.



Résultats des entreprises



Résultats des entreprises

Taux de marge des entreprises

2020	31,3 %
2021	33,5 %
2022	30,8 %
2023	32,8 %
2024	32,8 %
2025	32,4 %
2026	32,2 %

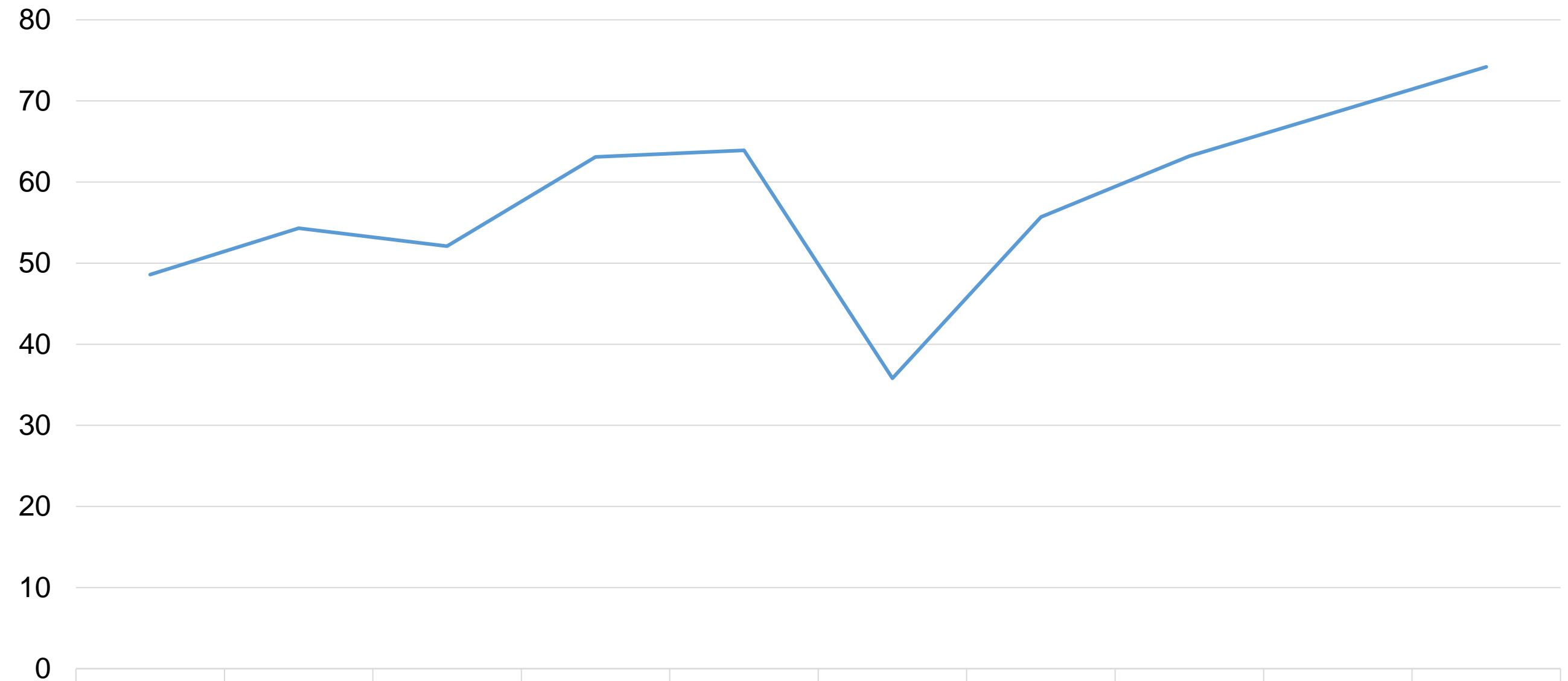
Source : INSEE, 2026

Le taux de marge mesure le pourcentage de la valeur ajoutée conservé par les entreprises après versement du coût du travail et des impôts liés à la production.



Résultats des entreprises

Dividendes versés en France (en milliards de dollars US*)



— Dividendes versés en France (en milliards de dollars US)	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	48,6	54,3	52,1	63,1	63,9	35,8	55,7	63,2	68,7	74,2

Source : Janus Henderson global dividend index, 2025 et versions précédentes

*Hors rachats d'actions, champ plus large que le CAC 40.





Pour retrouver ces données et/ou pour approfondir, vous pouvez notamment consulter les sites internet suivants :

- **Pour les données environnementales :** [SDES](#), [CITEPA](#), [HCC](#), [GIEC](#)
- **Pour les données sur la croissance et les comptes publics :** [INSEE](#), [Banque de France](#), [OFCE](#), [ministère de l'Action et des Comptes publics](#)
- **Pour les données concernant l'inflation, les salaires, les revenus et le patrimoine :** [INSEE](#), [ministère de l'Action et des Comptes publics](#)
- **Pour les données concernant le chômage et les demandeurs d'emploi :** [Dares](#), [Unedic](#), [INSEE](#)
- **Pour les données concernant le RSA et la prime d'activité :** [DREES](#)
- **Pour les données européennes et internationales :** [Eurostat](#), [OCDE](#), [PNUD](#), [Commission européenne](#)



Pour toute remarque ou question :
eco.formpro@unsa.org

